



Les élections législatives en Iran

Fariba Adelkhah

► To cite this version:

Fariba Adelkhah. Les élections législatives en Iran : La somme des parti(e)s n'est pas égale au tout....
Les Études du CERI, 1996, 18, pp.1-35. hal-01010180

HAL Id: hal-01010180

<https://sciencespo.hal.science/hal-01010180>

Submitted on 19 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Études du CERI
N° 18 - juillet 1996

Les élections législatives en Iran
La somme des parti(e)s n'est pas égale au tout...

Fariba Adelhah

Les élections législatives en Iran

La somme des parti(e)s n'est pas égale au tout...

Fariba Adelkhah
CERI-FNSP

L'Iran a élu, le 8 mars et le 19 avril, son cinquième Parlement depuis la Révolution de 1979 (soit le vingt-neuvième depuis la Révolution constitutionnelle de 1906). En République islamique, les législatives sont en elles-mêmes importantes car l'Assemblée (*Majles*) n'est pas dénuée de pouvoir au vu de la Constitution de 1979¹. L'expérience de ces dernières années a notamment montré qu'elle pouvait mettre à mal les projets du Président de la République et que son opposition était sans doute le principal obstacle à la réforme économique que rend urgente la dégradation de la situation financière. L'ouverture du pays aux investissements étrangers, condition *sine qua non* de la réussite de son ajustement structurel, passe par l'approbation du *Majles*. Or celui-ci a semblé demeurer le bastion du nationalisme économique au cours de la quatrième législature et refuser l'*aggiornamento* de la législation pétrolière ou des règles d'arbitrage dans le domaine du contentieux en affaires. Plus ponctuellement, les députés peuvent démettre les membres du gouvernement et ne se sont pas privés d'utiliser cette prérogative pour renvoyer certains des collaborateurs de M. Rafsandjani, en particulier son ministre de l'Economie, Mohsen Nourbakhsh, en 1994, ou son ministre de la Culture, Mohammad Khatami, en 1992.

Surtout, de l'aveu même de l'éditorialiste du quotidien *Resalat*, l'organe de la majorité parlementaire, "l'issue du scrutin de mars-avril 1996 conditionnera largement l'élection présidentielle prévue pour 1997. Il ne servirait à rien de gagner celle-ci sans s'être préalablement assuré du contrôle de la cinquième législature. Car le Parlement joue un rôle important dans la formation du futur gouvernement, ainsi que dans la ratification de ses

¹ Un tiers des articles de la Constitution traitent du Parlement, et le Guide de la Révolution est la seule autorité qui puisse le dissoudre. Cf. Dorri-Nadjabadi, "Nezârat va madjles-e shorâ-ye eslami", in *Faslnâme shorâ-ye eslami*, p. 65.

projets de loi et de ses plans. Et, par principe, un Président, pour gouverner avec succès, doit préserver une certaine entente avec lui”². En théorie, M. Rafsandjani ne pourra pas solliciter un nouveau mandat, et il est de notoriété publique que le président du Parlement, M. Nategh Nouri, qui est aussi l'un des principaux leaders de la droite conservatrice, majoritaire depuis 1992, envisage de lui succéder. Cependant on ne peut exclure un coup de théâtre, un artifice politique ou constitutionnel permettant opportunément à M. Rafsandjani de se porter une troisième fois candidat. D'où l'importance, aux yeux des observateurs, du score dont les conservateurs peuvent se targuer : leur franc succès aurait rendu difficile cette éventualité et placé Ali-Akbar Nategh Nouri en excellente position, alors même que son crédit s'était quelque peu érodé depuis juillet 1995, du fait de la démission de l'ayatollah Mahdavi Kani de la présidence de la Société du clergé combattant et du fait des divisions croissantes de la majorité conservatrice sur quelques questions cruciales, comme le respect de la propriété privée, la formation de partis politiques ou le *velâyat-e faqih* (gouvernement par le jurisconsulte).

En outre, les élections de 1996 et de 1997 surviennent dans un contexte financier et diplomatique critique : d'une part, la contrainte de la dette extérieure, libellée pour l'essentiel à court et à moyen terme, connaîtra son apogée dans les années à venir avec un service d'au moins 6,5 milliards de dollars par an ; de l'autre, les pressions américaines et israéliennes se sont accentuées à l'approche des échéances électorales dans ces deux pays et, pour avoir pris la tête du Front du refus, l'Iran s'est mis dans le rôle dangereux de bouc émissaire de l'enlisement du processus de paix au Proche-Orient, encore que la victoire du Likoud soit sans doute de nature à atténuer son isolement dans la région en conférant quelque crédit à ses critiques et à son scepticisme.

La campagne électorale

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les élections législatives iraniennes aient été précédées d'une vraie campagne à partir de la mi-1995. Au mois de mai, le Parlement modifia la loi électorale, non sans provoquer les alarmes de la gauche. L'âge d'éligibilité était porté de 26 à 30 ans, alors que la première législature (1980-1984) avait vu siéger un député de 23 ans et que plus de la moitié de la population a aujourd'hui moins de 30 ans. Par ailleurs un article du nouveau texte, précisant le niveau d'éducation requis des candidats - la licence, et non plus simplement la capacité de lire et d'écrire - se heurta à l'opposition du Conseil de surveillance de la Constitution ; la persistance du différend nécessita l'intervention du Conseil de discernement, qui arbitra en faveur du Conseil de surveillance de la Constitution. Surtout celui-ci voyait étendre son champ de compétence à toutes les étapes du processus électoral par le biais des commissions de supervision, le contrôle d'opportunité qu'il exerçait déjà dans les faits, au moins depuis la mort de l'Imam, étant légalisé par l'introduction de la notion d'"*estesvâbi*" (entendement). Désormais, la supervision de la consultation par le Conseil de surveillance de la Constitu-

² *Resalat*, 5.11.1374/1996.

tion irait de pair avec l'intervention du ministère de l'Intérieur par le biais des commissions d'exécution. Se drapant dans son manteau de martyr, la gauche, en situation d'exclue depuis 1992, souligna avec alacrité que cette dernière disposition était de nature à la desservir et à perpétuer le monopole des conservateurs. Elle y voyait une confirmation supplémentaire de la justesse de ses analyses et de ses appréhensions et goûtait à la joie amère d'avoir eu raison avant et contre tous. Le président Rafsandjani, pour sa part, prit la précaution de charger un Bureau d'inspection spéciale de suivre le bon déroulement des législatives, et notamment de garantir l'impartialité des autorités ; il en confia la direction à son fils, Mohsen Hachemi³.

Dès lors le ton était donné et l'échéance électorale allait dominer le calendrier politique. De multiples réunions, tables rondes et autres séminaires, organisés à l'université ou dans les mosquées par diverses associations, notamment étudiantes, par la presse ou par la télévision, tentèrent de dresser un bilan de la quatrième législature et de définir les principaux enjeux auxquels serait confrontée la prochaine assemblée. Les polémiques furent souvent vives, de nombreux responsables furent déplacés dans les ministères et la tension fut à son comble lorsque le philosophe indépendant Abdolkarim Sorouch, qui jouit de la sympathie de la gauche islamique - le seul intellectuel d'envergure qui se soit affirmé depuis l'instauration de la République islamique -, fut violemment molesté en octobre 1995 par le groupe Ansâr-e hezbollah, proche de l'ayatollah Jannati, au nom de la défense des acquis de la Révolution et pour avoir refusé le dialogue avec la salle. Toute cette agitation indiquait dès l'automne que les élections législatives n'étaient pas jouées. Dans les mois qui suivirent, l'intensité du débat sur les modalités des candidatures et sur les possibilités de former des organisations, voire des partis politiques - véritable serpent de mer de la République islamique depuis la Révolution - en fut accrue. La confusion fut à son comble quand on apprit, d'une part, qu'il n'était point nécessaire d'être un parti déclaré pour participer aux élections, de l'autre, que le Mouvement national de libération n'avait pas le droit de présenter de candidats mais que ceux-ci pouvaient tenter leur chance à titre individuel, sans se réclamer de leur formation⁴. Pour sa part, la gauche islamique, qui avait été évincée du Parlement en 1992, en tira la conclusion que le Conseil de surveillance de la Constitution exercerait décidément un contrôle des candidatures encore plus strict qu'auparavant et que sa sélection équivaldrait à une véritable préélection, en amont du choix du peuple. Aussi son principal courant, l'Association des clercs combattants, décida-t-il de ne pas présenter de liste propre tout en encourageant les électeurs à participer et en apportant son soutien à certains candidats. Quant à la droite conservatrice, elle se fit fort de tirer avantage de ces dispositions constitutionnelles pour imposer son hégémonie, quitte à susciter des mécontentements susceptibles de se retourner contre elle par la suite.

Les élections se sont en définitive déroulées selon le calendrier et les modalités suivants. La période de dépôt des candidatures individuelles a été fixée du 30 janvier au 6 février : "Le ministère de l'Intérieur et le Conseil de surveillance de la Constitution sont en charge de la réception des candidatures, dont l'étude autorise à recourir aux informations du ministère du Renseignement, du Parquet, de l'Organisation de l'enregistrement de

³ *Salam*, 20.09.1374/1995.

⁴ *Keyhan*, 18.5.1374/1995 ; *Akhbar*, 3.10.1374/1995.

l'état civil et des divers services de police. Les Commissions exécutives doivent, selon la loi, se prononcer sur les noms des candidats qualifiés dans les cinq jours suivant la date de clôture des candidatures. La décision doit être transmise aux candidats dans les 24 heures qui suivent par les instances locales, par le préfet ou le gouverneur du district. Les candidats dont la qualification n'a pas été reconnue peuvent introduire un recours auprès de la commission exécutive de la province. En cas de désaccord entre la commission locale et la commission provinciale, ou encore centrale, il appartient au Conseil de surveillance de la Constitution de trancher⁵. Dans les faits, certains cas n'ont pu être réglés que dans la semaine même de la campagne électorale⁶. Les listes patronnées par les différents groupes ou organisations n'ont pu être diffusées de façon officielle qu'après la publication des noms des candidats qualifiés à titre individuel par l'instance exécutive.

Lors du scrutin lui-même, les électeurs devaient établir leur propre bulletin à hauteur des sièges à pourvoir dans une circonscription donnée et, les candidatures étant individuelles, ils pouvaient naturellement panacher les listes recommandées par les différentes organisations nationales, listes qui n'étaient d'ailleurs pas affichées dans les bureaux de vote. Ces règles rendront très délicate l'interprétation des résultats.

La période du Ramadan, qui a coïncidé avec le dépôt des candidatures, a marqué dans les faits le début de la campagne électorale à proprement parler, bien que celle-ci n'ait été officiellement ouverte qu'une semaine avant le scrutin, le 29 février, avec la publication dans les journaux de la liste des candidats sélectionnés par le Conseil de surveillance et le ministère de l'Intérieur. Les candidats ont mis à profit les réunions quotidiennes de rupture du jeûne pour les besoins de leur propagande. En effet le Ramadan est le moment par excellence où se réunissent les familles au sens le plus étendu du terme et où s'échangent les visites. Cette sociabilité, que partagent tous les milieux sociaux, s'entoure d'un climat de religiosité qui interdit de soupçonner les intentions de ceux qui déplient une nappe, la couvrent de mets variés et l'ouvrent à leur entourage. Honni soit qui mal y pense !

L'incontournable maire de Téhéran, Gholam-Hosseïn Karbastchi, a apporté sa propre contribution à cette campagne électorale qui ne disait pas encore son nom. Fidèle à sa volonté de limiter le pouvoir du bazar et le rôle des intermédiaires commerciaux, il a cassé les prix du *zulbia bamiyeh* - la principale gâterie de ce mois béni, que l'on déguste précisément au moment de la rupture du jeûne - sur les marchés municipaux qu'il ne cesse de multiplier⁷. Mais surtout il a co-signé, aux côtés de quinze autres personnalités, une déclaration d'allégeance au président de la République, Hachemi Rafsandjani. Les signataires de ce texte⁸ - notamment des ministres, des conseillers, le directeur de la Banque

⁵ Riyasat Jomhuri, *Majmou'eh qavânin-e marbout beh entekhâbât-e majles-e shorâ-ye eslâmi*, Téhéran, Edâreh koll-e qavânin va moqarrarât-e keshvar, 1374/1996.

⁶ *Akhbar*, 12.12.1374/1996.

⁷ *Akhbar*, 8.11.1374/1996.

⁸ Les trois déclarations successives des "Serviteurs " étaient signées par 16 personnes, dont 10 ministres - M. Njafi (Education nationale), M. Mohammad Khan (Economie), M. Torkan (Transports), M. Forouzeh (Croisade de la reconstruction), M. Nematzadeh (Industrie), M. Zangeneh (Energie), M. Shoushtari (Justice), M. Kalantari (Agriculture), M. Shafei (Coopération) -, 4 conseillers du président de la République - M. Mohajerani (Affaires juridiques), M. Amrollahi (Organisation de l'énergie atomique), M. Hachemi (Exécutif),

centrale - que l'on nommera désormais les "Serviteurs de la reconstruction" (ou du "peuple"), en appelaient à une assemblée composée d'"experts" et de "savants". Ils saluaient le rôle qu'Hachemi Rafsandjani avait joué dans le développement d'une tradition parlementaire depuis la Révolution. Ils affichaient leur intention de soutenir un projet que ce dernier incarne en tant que "grand commandant de la reconstruction" et qui se résume à trois mots d'ordre : "l'honneur de l'islam", "la persévérance dans la reconstruction" et "la fertilisation de l'Iran"⁹.

Selon les dires du Président de la République lui-même¹⁰, l'événement catalyseur qui a conduit à la publication de la lettre ouverte des seize semble avoir été le refus de la Société du clergé combattant de faire figurer leurs protégés sur sa liste de candidats à Téhéran. Mais l'initiative des "Serviteurs" a vite dépassé cette péripétie. Elle a complètement transformé le paysage électoral et l'équilibre entre les forces en présence. Tout d'abord elle a fourni aux différents groupes d'opinion l'opportunité de s'afficher. Ensuite elle a suscité d'innombrables prises de position, plus ou moins réfléchies. Du côté de la droite parlementaire ce fut un tollé, certains députés allant jusqu'à mettre en cause la responsabilité du président de la République¹¹, d'autres cherchant un juste milieu, un point de compromis. Les "Serviteurs" rétorquèrent que leur démarche n'avait rien d'illégal et qu'ils n'entendaient d'ailleurs point se porter eux-mêmes candidats, ce que leur interdisait leurs fonctions respectives. Dans son style volontiers ambigu, à mi-chemin du politique et du religieux, le Guide de la Révolution, Ali Khamenei, leur a donné implicitement raison sur le premier point¹², relativisant d'autant les rumeurs portant sur son conflit avec Hachemi Rafsandjani. Finalement, à trop vouloir prouver, la Société du clergé combattant a accru ses divisions, patentes depuis l'été dernier. Les noms des 150 députés ayant reproché aux "Serviteurs" d'avoir attaqué la légitimité du Parlement n'ont jamais été publiés malgré les demandes pressantes d'une partie de la presse¹³. Pis encore, plusieurs élus se sont indignés d'avoir été considérés comme signataires de cette pétition à leur corps défendant ou sans avoir pu prendre connaissance du manifeste des seize dans son intégralité¹⁴.

Ainsi, la droite, qui croyait sa victoire assurée, ne serait-ce que parce que l'Association

M.Hachemi-Taba (Organisation de l'éducation physique) -, ainsi que par le président de la Banque centrale, M. Adeli, et le maire de Téhéran, M. Karbastchi. Mais, le Conseil de surveillance de la Constitution ayant rappelé que la loi électorale interdisait aux ministres de soutenir des candidats, on vit apparaître par la suite des affiches électorales présentant une liste de candidats soutenus par "Un groupe de Serviteurs" ou "Un groupe de Reconstructeurs". Les électeurs quant à eux ne se sont pas encombrés de circonlocutions et parlaient tout bonnement des "Serviteurs" ou des "Reconstructeurs" en les identifiant fort bien.

⁹ *Akhbar*, 28.10.1374/1996.

¹⁰ *Salam*, 7.11.1374/1996.

¹¹ *Salam*, 7.11.1374/1996.

¹² *Akhbar*, 8.11.1374/1996.

¹³ *Salam*, 12.11.1374/1996 ; *Akhbar*, 7.11.1374/1996.

¹⁴ *Akhbar*, 7.11.1374/1996.

des clercs combattants avait renoncé à entrer en lice, se trouva soudain en porte-à-faux. Sûre de son coup, elle en appelait elle aussi à la mobilisation des électeurs, par souci de convenance démocratique et, selon sa propre expression, elle s'employait à "réchauffer le fourneau des élections", dont elle se voyait l'unique vainqueur. A force d'activer la cuisinière, sans pour autant être en mesure de mettre clairement en avant un présidentiable, elle a pu donner le sentiment qu'elle voulait brûler les étapes aux yeux d'une opinion pour qui M. Hachemi Rafsandjani n'est pas nécessairement un homme fini. A ce jeu elle a semblé s'être fait doubler par les seize "Serviteurs" de ce dernier qui ont abattu la carte de leur champion.

Jamais peut-être la scène politique de la reconstruction de l'Iran n'avait été aussi ouverte. Finalement 3 228 personnes sur 5 359 qui avaient déposé un dossier avaient vu celui-ci accepté (contre 2 050 sur 3 150 en 1992). En outre, pour la première fois, la compétition entre les différents groupes dont se réclamaient ces candidats s'étalait au grand jour. Autant de raisons qui expliquent que le taux de participation ait été sensiblement plus élevé pour le premier tour que lors des derniers scrutins. Selon les chiffres officiels, il aurait été de 74 % (24,8 millions de votants), contre 65 % (18 millions de votants) en 1992¹⁵. Notons néanmoins que l'abstention a été nettement plus importante (38 %) à Téhéran. Ces données doivent être quelque peu relativisées. Il n'y a pas en Iran de listes électorales à proprement parler. Il suffit pour voter d'être de nationalité iranienne, d'avoir 15 ans révolus¹⁶, de présenter son livret d'identité qui est alors tamponné, et l'on peut exercer son devoir de citoyen dans la circonscription de son choix. Nous verrons que ces règles laissent la porte ouverte à de nombreuses irrégularités ou fraudes délibérées. Quoi qu'il en soit, l'atmosphère de la campagne, notamment en province, rend crédible cet accroissement de la participation, et le premier tour a été véritablement compétitif, malgré les restrictions qu'apporte le processus de sélection des candidats sous la houlette du Conseil de surveillance de la Constitution : rappelons que 3 228 d'entre eux se disputaient 270 sièges à pourvoir.

Cette partie de la campagne a d'ailleurs donné lieu, ici ou là, à de véritables phénomènes d'opinion et de mobilisation. Tel a été notamment le cas à Téhéran avec la candidature de Faezeh Hachemi, la fille du président de la République, âgée de 33 ans, qui symbolise, par ses activités sportives et son charisme personnel, une conception particulièrement dynamique, mais peu politique, de la condition féminine, et qui toutefois s'est affirmée sur la scène électorale en soutenant la cause des "Serviteurs". Aussi son score était-il attendu avec une grande curiosité. Elle a été élue dès le premier tour en arrivant en seconde position sur la liste de Téhéran, n'étant devancée que par M. Nategh Nouri. Néanmoins les mauvaises langues affirment que le président du Parlement ne doit son avance qu'à un subterfuge, à savoir la mention "dit Nouri" sur son matériel électoral, qui lui a permis de se voir attribuer, selon la nouvelle loi, la moitié des bulletins ne portant que la mention de Nouri, dont on ne savait s'ils lui étaient destinés ou s'ils désignaient son très puissant concurrent Abdollah Nouri. De plus, toujours selon les rumeurs que relate la presse, Faezeh Hachemi aurait souhaité se présenter sous le nom de Rafsandjani, ce

¹⁵ *Iran*, 26.12.1374/1996.

¹⁶ Cette loi a été votée le 26.01.1363/1984.

qui lui a été refusé par le ministère de l'Intérieur en dépit de l'intervention du président de la République en personne ; cela l'a peut-être pénalisée.

Le cas de Téhéran n'est pas isolé. Dans plusieurs villes on a vu se détacher, lors du premier tour, des personnalités hors pair brillant par leur jeunesse, leur beauté, leur professionnalisme ou leur efficacité, leurs diplômes, leur énergie, leur indépendance : par exemple Mme Iran Ahu-riya à Tabriz, Mme Nayyereh Akhavan à Ispahan, Mme Bibi Qodsiyeh Alavi, M. Farhad Jafari à Mashhad, Mme Elaheh Rastgu à Malayer, Mme Jamileh Kadivar à Shiraz... La plupart de ces candidats se sont heurtés à de fortes résistances politiques ou locales qui ne les empêcheront pas forcément d'être élus (ainsi de Mme Akhavan à Ispahan et de Mme Elaheh Rastgu à Malayer, dont les résultats seront néanmoins invalidés) mais qui ont pu les conduire à se retirer (cas de Farhad Jafari à Mashhad, qui a été contraint de renoncer alors que le décompte des voix était en passe de le mettre en ballottage très favorable). Dans les centres plus petits, les passions n'étaient pas moindres, même si les candidats étaient moins prestigieux : à Torbat-e Jâm, dans le Khorassan, tous les taxis avaient été loués pour les besoins de la campagne, le thé coulait à flots, les restaurateurs et les pâtisseries ne savaient où donner de la tête, et pas moins de neuf candidats sollicitaient les faveurs des électeurs, musiciens à l'appui, donnant à la rue principale, recouverte de tapis et ornée de pots de fleurs, une animation tout à fait inhabituelle.

D'un tour à l'autre

140 députés ont été élus dès ce premier tour, ayant recueilli le tiers requis des suffrages exprimés. Restait à interpréter l'orientation du vote. Conformément à sa ligne d'analyse, l'AFP, reprise par quelques-uns des principaux journaux français, a immédiatement donné gagnante la majorité sortante. En réalité la situation était plus confuse et cette complexité, loin d'être une anomalie, est consubstantielle à la vie politique iranienne. Dans la plupart des circonscriptions de province, les clivages explicitement politiques s'avèrent moins importants que d'autres enjeux, sociaux ou locaux, sur lesquels nous reviendrons. Il n'était pas possible dans ces conditions de savoir en mars si les élus rejoindraient les rangs des conservateurs : les réalignements factionnels sont fréquents et certains candidats avaient d'ailleurs poussé la prudence jusqu'à se recommander simultanément de plusieurs listes rivales, suivant en cela l'exemple de M. Nategh Nouri lui-même. De plus le score de celui-ci n'était pas spécialement glorieux (35,9 %) si l'on considère les moyens dont il a bénéficié et si on le compare à celui de son prédécesseur, M. Rafsandjani (plus de 80 % des suffrages en 1988). A l'inverse, les résultats de la gauche n'étaient pas négligeables, compte tenu du faible nombre de candidats qu'elle avait été autorisée à présenter, de la mauvaise couverture médiatique qui l'avait handicapée et du refus des Clercs combattants d'entrer dans une compétition qu'ils jugeaient déloyale.

Quant aux "Serviteurs", ils n'avaient pas réellement gagné leur pari s'il s'était agi pour eux de devenir majoritaires au Parlement : leurs têtes de file étaient en ballottage favorable, mais ils n'avaient joué la partie que dans les grandes métropoles, et à l'échelle du

pays l'hégémonie de la droite conservatrice semblait plus ou moins stable, ne serait-ce que parce qu'elle est la seule à être véritablement organisée sur l'ensemble du territoire. Toutefois il est plus probable que les "Serviteurs" avaient surtout cherché à prendre des gages, à contrer la montée en puissance de M. Nategh Nouri, à provoquer une re-composition du paysage politique et à laisser ouverte la prochaine élection présidentielle. Cet objectif paraissait bel et bien atteint au soir du 8 mars.

Quoi qu'il en fût, les trois principaux courants en présence se déclaraient satisfaits de leurs performances respectives. Dès la fin des congés de *Noruz* la bataille reprit et se fit beaucoup plus vive.

Tout d'abord un certain nombre de résultats ont été invalidés dans une dizaine de circonscriptions, en particulier 9 sièges dans la province d'Ispahan où Mme Nayyereh Akhavan - épouse d'un député sortant, le Dr Kamran, dont le Conseil de surveillance n'avait pas agréé la candidature - avait été élue en devançant tous ses concurrents et en mettant hors jeu les champions de la droite, mais aussi à Miyandoab, dans la province de l'Azerbaïdjan de l'Ouest, et à Malayer, dans la province de Hamadan.

Ensuite le climat politique se durcit nettement dans plusieurs localités, ce qui donna lieu à de sérieuses tensions. A Shiraz, Mme Jamileh Kadivar, épouse d'un vice-Président de la République, Ataollah Mohajerani, l'un des seize "Serviteurs", et elle même intellectuelle de renom, eut à faire campagne dans des conditions difficiles¹⁷. A Ispahan et dans les villes des alentours, l'imam de la prière du Vendredi, l'ayatollah Taheri, que l'on ne peut point classer à gauche, protesta contre l'annulation du premier tour qu'il qualifia d'outrageante et dénonça les incidents "sauvages" et regrettables survenus à la suite des attaques d'un groupe de "perturbateurs" contre des centres scientifiques, une école religieuse et une mosquée¹⁸ ; et le préfet, Ehsan Jahangiri, constatant la fréquence des annulations de résultats électoraux dans la province depuis la Révolution, déplora d'autant plus cette dernière avanie que le taux de participation avait sensiblement progressé (63 % contre 44 % en 1988 et 35 % en 1992) pour se rapprocher du score de 1980 (68 %)¹⁹.

Enfin les polémiques se déchaînèrent à l'échelle nationale, la droite conservatrice prenant prétexte d'un discours du Guide de la Révolution le 23 mars, à Mashhad²⁰, pour attaquer le "libéralisme" et les faiblesses supposées des "Serviteurs" envers les Etats-Unis, au plus fort de l'émotion créée par la reprise de la guerre au Liban et le massacre de Cana : quatre candidats crurent devoir prendre leurs distances par rapport à eux²¹ ; et le général Rezai, commandant des Gardiens de la Révolution, appela à "faire barrage aux libéraux, c'est-à-dire à ceux qui mettent en cause les principes du Front et de la Guerre, de la spiritualité, du clergé et du *velâyat-e faqih*, et à voter pour les *hezbollahi*"²². Selon

¹⁷ Voir son interview dans le quotidien *Salam*, 15.2.1375/1996.

¹⁸ *Salam*, 1.1.1375/1996.

¹⁹ *Akhbar*, 18.1.1375/1996 ; *Salam*, 24.2.1375/1996.

²⁰ *Keyhan*, 5.1.1375/1996.

²¹ *Keyhan*, 28 et 29.1.1375/1996.

²² *Keyhan*, 29.1.1375/1996.

certaines rumeurs, Gholam Hossein Karbastchi et Faezeh Hachemi auraient même été agressés physiquement.

Le second tour ne dissipa point les incertitudes du premier. La participation fut nettement moins élevée, encore que le caractère partiel du scrutin, qui ne concernait que 75 circonscriptions et ne portait plus que sur 123 sièges, rende difficile le calcul. A Téhéran 1,4 million d'électeurs se sont déplacés (contre 2,4 millions au premier tour) ; à Mashhad 467 171 (contre 793 273). Mais un tel fléchissement avait déjà été observé lors des derniers scrutins.

La cinquième législature comprend environ 156 nouveaux élus, soit un taux de renouvellement de 60 % environ, légèrement inférieur à celui de 1992. 27 députés restent à élire dans les six mois à venir, à la suite des annulations prononcées par le Conseil de surveillance de la Constitution.

Mais l'essentiel tient naturellement à l'orientation politique censée se dégager de la consultation. Or celle-ci demeure équivoque, bien qu'à nouveau chacun des camps crie victoire. Deux quotidiens donnent un léger avantage à la droite sans pour autant minimiser les gains des "Reconstructeurs". Selon *Jomhouri-ye eslami*, proche du Guide, le Clergé combattant aurait emporté 35 % des sièges et les "Reconstructeurs" 33 % ; *Kar-o kargar*, l'organe de la Maison de l'ouvrier, dont les candidats se trouvaient sur la liste de ceux-ci, annonce un résultat plus ou moins identique en avançant le chiffre de 100 sièges pour la droite et 91 pour les "Serviteurs". L'alliance de gauche, dite Alliance de la ligne de l'Imam, composée pour cette occasion²³ de l'Organisation des Modjahedin de la Révolution islamique, de l'Association des enseignants et de celle des professeurs de l'Université, se targue d'avoir envoyé 54 députés au Parlement, tout en déclarant qu'aucune faction n'a obtenu la majorité décisive²⁴. Les "Serviteurs" eux-mêmes, après avoir exprimé leur satisfaction au vu de la participation des "forces politiques saines" à la cinquième législature, affirment que plus de 60 % des 255 candidats élus font partie de leur liste, mais que bien évidemment 10 % de leurs élus se trouvaient également sur d'autres listes²⁵ ! *Resalat*, l'organe de la Société du clergé combattant, sans jamais présenter ses chiffres, s'est contenté de dire, et ce dès le premier tour, avant même que ne s'achève le dépouillement, que 70 % de ses candidats figurent parmi ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix à Téhéran (*sic*)²⁶. Lors de sa rencontre avec les clercs de l'Ecole religieuse de Qom (*hozeh*), M. Nategh Nouri, faisant allusion à la déclaration des "Serviteurs", compliqua encore l'énigme en renvoyant les impatients à la date fatidique du choix du président du Parlement et en ajoutant : "La majorité du Parlement est composée par les forces *hezbollahi*. Nous allons remettre à leur place tous ceux qui, pour intégrer le Parlement, n'ont pas manqué de soulever la poussière"²⁷.

²³ En 1992, l'Alliance de la ligne de l'Imam comprenait en outre l'Association des ingénieurs islamiques et l'Association des étudiants (ou Bureau de renforcement de l'unité).

²⁴ *Salam*, 8 et 11.2.1375/1996.

²⁵ *Salam*, 8.2.1375/1996.

²⁶ *Resalat*, 23.12.1374/1996.

²⁷ *Keyhan*, 25.2.1375/1996.

Une estimation raisonnable donnerait quant à elle de 90 à 100 députés pour la droite, de 70 à 80 élus pour les "Reconstructeurs" et une quarantaine pour la gauche, décidément de retour dans l'enceinte du Parlement. Hormis les 5 sièges réservés aux minorités religieuses, à l'exception des Bahaï (2 Arméniens, 1 Juif, 1 Zoroastrien, 1 Assyro-Chaldéen) et pourvus dès le premier tour, les autres élus (une trentaine) sont, dans l'état actuel des informations disponibles, inclassables d'un point de vue politique alors même qu'ils représentent bon an mal an un huitième de l'Assemblée. Et c'est bien là où blesse le bât des pronostics trop rapides ou des analyses trop catégoriques. Dans le système factionnel iranien, les alignements des uns et des autres sont provisoires ; ils n'excluent nullement les compromis ou les retournements. De ce fait, les majorités sont évolutives. Il va de soi que nombre d'élus nageront dans le sens du courant. La réélection de M. Nategh Nouri à la présidence du Parlement le 2 juin, par 132 voix contre 105 à Abdollah Nouri, a donné une première indication à ce sujet²⁸. Mais on peut aussi remarquer que Hassan Rohani, réputé proche des "Reconstructeurs", a été élu vice-président à la quasi-unanimité et que 145 députés se sont rendus le 23 mai à une invitation lancée par ces derniers²⁹. Il convient donc de ne pas s'en tenir aux chiffres et d'affiner l'analyse.

Les leçons politiques du scrutin

En premier lieu, la victoire relative de la droite ne doit pas dissimuler ses contradictions internes, et ce d'autant moins qu'elle les a aggravées. En effet elle a été remportée, non sans mal, par une partie seulement de cette sensibilité. On se souvient que l'ayatollah Mahdavi Kani avait démissionné de la présidence de la Société du clergé combattant en juillet 1995, non sans faire savoir que les raisons de santé évoquées par quelques-uns des responsables de ce courant ne suffisaient pas à expliquer son geste. Selon certains commentateurs que nul ne démentit, il désapprouvait en fait la transformation en organisation politique, voire en parti, de la Société du clergé combattant³⁰, et plus généralement la politisation du clergé, qu'il considère comme le "père du peuple"³¹. Or son autorité religieuse est considérable, et dans les années quatre-vingt son nom a circulé à plusieurs reprises lorsqu'il s'est agi de pourvoir tel ou tel poste de premier plan de la République islamique. Autant dire que son retrait a nui à l'unité de la droite, et par conséquent au leadership de M. Nategh Nouri, même si les affiches électorales du Clergé combattant faisaient figurer sa photo aux côtés de celles de l'Imam, du Guide et du président de la

²⁸ Plus précisément, le Parlement n'a élu le 2 juin qu'un bureau provisoire. Ce vote a été confirmé le 5 juin, et M. Nategh Nouri a alors recueilli 14 voix supplémentaires, qui illustrent la fluidité des alignements factionnels et la propension des députés à voler au secours de la victoire (*Keyhan*, 17.3.1375/1996).

²⁹ *Salam*, 5.3.1375/1996.

³⁰ *Ettela'at*, 19.4.1374/1995.

³¹ *Akhbar*, 30.11.1374/1996.

République. De plus certains ténors du Clergé combattant se sont gardés de se présenter aux législatives, se mettant vraisemblablement en réserve de la République islamique, éventuellement pour le premier rôle qui sera distribué l'année prochaine ou plus modestement pour des fonctions ministérielles. Ainsi de M. Abdollah Jasbi, le président du puissant réseau des Universités libres - implanté dans 130 villes, riche de 10 000 enseignants et encadrant 530 000 étudiants³² - et de M. Ahmad Tavakkoli, l'un des fondateurs du journal *Resalat* : ces deux hommes avaient recueilli respectivement 9,1 % et 23,8 % des voix lors des présidentielles de 1993. D'autres encore n'ont pas été élus, à commencer par les représentants les plus éminents de *Jam'iyat-e Motalefeh*, qui regroupe les grands dignitaires du bazar, tels M. Taghi Khamoushi, président de la Chambre de commerce, M. Asadollâh Badamtchian, conseiller auprès du président de la Cour suprême, et M. Habibollâh Asgaroladi, ancien ministre du Commerce dans le premier gouvernement de Mir-Hossein Moussavi et aujourd'hui l'un des hauts responsables du Comité de secours de l'Imam. On voit donc que, si M. Nategh Nouri a accédé à la présidence du Parlement, des secteurs importants traditionnellement acquis à la droite, comme les Universités libres, la Chambre de commerce ou le réseau des caisses de prêt sans intérêt, sont, eux, privés de représentation parlementaire.

En second lieu, la droite, contrairement à la configuration de la législature sortante, aura à se situer, non pas par rapport à une minorité par définition battue, mais par rapport à trois ensembles au moins, dont les contours sont au demeurant très fluides et qui sont en mesure de revendiquer une part de la victoire électorale : les "Serviteurs de la reconstruction" ; la gauche, représentée par l'Alliance de la ligne de l'Imam ; et la nébuleuse des indépendants qui ont été élus en fonction de leur équation personnelle sans s'aligner ouvertement sur l'une des grandes sensibilités politiques nationales, soit qu'ils ne l'aient pas souhaité, soit qu'ils n'aient pas été retenus par les états-majors. Ainsi on peut imaginer, au gré des questions débattues, une coalition des Serviteurs et de la gauche, en faveur de laquelle semble s'être prononcé Behzad Nabavi³³, ancien ministre de l'Industrie lourde (1982-1989), l'un des fondateurs de l'Organisation des modjahedin de la Révolution islamique et le chef de file de l'Alliance de la ligne de l'Imam, une coalition que consolideraient vraisemblablement de nombreux indépendants. Selon toute probabilité le jeu parlementaire restera très fluide, d'autant que la ligne de partage n'est décidément pas claire entre les factions. On se souvient que les règles électorales permettent aux candidats d'être simultanément soutenus par plusieurs mouvances politiques. Outre le fait que le second tour a donné lieu à une première série de reclassements factionnels et a amené des candidats battus à appeler à voter en faveur d'autres candidats quitte à éclairer d'un jour nouveau leur appartenance politique, plusieurs élus de la droite elle-même l'ont été grâce à leur capital socio-politique personnel plus que par la force d'un message idéologique ou d'un projet politique. Ainsi, à Téhéran, l'hojjatoleslam Seyyed Ali-Akbar Hosseini a bénéficié du prestige et de la popularité que lui ont valus son animation de l'émission de télévision "L'éthique dans la famille" (*Akhlaq dar khânevâ-deh*) depuis la fin des années quatre-vingt ; le Dr Abbas Sheybani est surtout connu pour

³² *Akhbar*, 29.2.1375/1996.

³³ *Akhbar*, 21.1.1375/1996.

être une figure éminente du nationalisme iranien de l'époque mossadeghiste et a été constamment réélu depuis la première législature sans jamais cacher sa fidélité à ses amis d'antan ; l'hojjatoleslam Seyyed Ali-Akbar Abu Torabi est l'un des rares clercs de son rang à avoir été prisonnier pendant dix ans en Irak et dont le comportement ait marqué la mémoire des combattants. Il est d'ailleurs révélateur que deux de ces candidats ont également été soutenus par d'autres mouvances, dont celles des "Serviteurs", de l'Assemblée des femmes de la République islamique et de l'Assemblée de défense des valeurs de la Révolution (mais non celle de l'Alliance de la ligne de l'Imam), quitte à s'en désolidariser au dernier moment comme l'a fait M. Abu-Torabi. Par ailleurs, dans les circonscriptions rurales, le vote s'est surtout porté sur des notables locaux que la droite, sans se faire d'ailleurs beaucoup d'illusions sur leur fidélité³⁴, a investis de sa confiance mais qui disposent de leur propre clientèle, ainsi que nous le verrons à nouveau dans la deuxième partie de cette étude. Aussi peut-on supposer que la ligne de la majorité parlementaire n'est pas définitivement fixée par un cadre idéologique très strict.

Cette incertitude se trouve renforcée par l'inexistence des partis politiques dont l'une des fonctions, dans une démocratie parlementaire, est d'imposer aux députés une discipline de vote. D'une certaine manière, au vu des dispositions constitutionnelles et de la pratique du pouvoir, la République islamique est un régime d'assemblée, mais d'une assemblée sans groupes parlementaires constitués et qu'aucune contrainte interne n'ordonne³⁵. En bref, des candidatures individuelles patronnées simultanément par plusieurs listes concurrentes aux possibilités de panachage laissées aux électeurs, en passant par le nombre des élus indépendants et une machine électronique de vote qu'il n'est pas rare de voir opportunément tomber en panne, tout concourt à faire du système politique iranien une sorte de kaléidoscope. Il serait présomptueux de chercher à prévoir l'image qu'il donnera dans les mois à venir et qui sera de toute façon changeante suivant les enjeux. D'autant que les élections, aussi significatives soient-elles, ne détermineront pas à elles seules la destinée du pays. Le climat politique qui contribue à délimiter le champ du possible sera aussi tributaire d'autres facteurs : de la situation économique, d'éventuelles explosions sociales ou émeutières, de la pression américaine, de l'évolution des cours du pétrole, de l'ouverture de l'Iran aux influences de l'Asie centrale et du Golfe, et de la façon dont les détenteurs du pouvoir sauront (ou ne sauront pas) réagir à ces péripéties, en bref de leur "coup de main" (*zarb-e chasf*) ou de leur "efficace" (*kârâ'i*). Il faudra donc attendre les premiers mois de la nouvelle législature pour voir se dessiner le nouveau rapport des forces entre le Parlement et l'Exécutif.

Dans cette mer d'incertitudes, la relation entre le président Rafsandjani et le Guide de la Révolution, Ali Khamenei, jouera son rôle. Or les élections semblent plutôt avoir confirmé la solidité de celle-ci, une fois admis que les deux hommes interviennent sur des plans différents du système politique, dont la disparition de l'Imam avait imposé la diversification : le plan de l'action gouvernementale pour le Président, celui de la légitimation pour le Guide. Le premier a, certes, besoin du second pour désarmer les critiques de la

³⁴ Voir l'interview d'Asadollah Badamtchian dans *Abrar*, 3.10.1374/1996.

³⁵ C'est bel et bien la conscience de cette situation qui a amené la Société du clergé combattant à refuser certains candidats sur ses listes et à insister sur la nécessité de resserrer ses rangs. Voir l'interview d'Asadollah Badamtchian dans *Abrar*, 3.10.1374/1996.

droite conservatrice, mais Ali Khamenei peut à son tour s'appuyer sur Hachemi Rafsandjani pour faire contrepoids à un clergé (*hozeh*) qui le traite de haut et ne lui a permis d'accéder au *marjaiyat* que du bout des lèvres, à l'automne 1994³⁶. Le principal souci du Guide est peut-être aujourd'hui de prendre ses distances par rapport à Qom, d'une part, en insistant sur la nécessité de moderniser l'institution religieuse, d'autre part, en plaidant en faveur des nouvelles "élites" (*nokhbeḡân*) lors d'une allocution remarquée pendant l'hiver 1995-1996³⁷. Si cette hypothèse est exacte, une telle stratégie suppose le maintien de son alliance avec l'actuel président de la République, alliance qui ne s'est jamais démentie depuis la Révolution et qui représente l'un des rares repères fixes de la vie politique iranienne, même si la droite a surinterprété son discours du 23 mars pour déstabiliser les "Reconstructeurs". Bien loin de s'en indigner, M. Rafsandjani a d'ailleurs admis que des excès avaient été commis (sous-entendu par ses propres "Serviteurs") mais qu'en définitive le résultat des élections était tout à fait satisfaisant. La vie politique iranienne est peut-être faite de cette recherche du "juste milieu" et de l'équilibre qui, pour les dévots, doit caractériser la nature humaine et s'inscrit dans l'intention divine elle-même³⁸. Ce souci trahit aussi la crainte de voir se diviser, et donc s'affaiblir, la communauté nationale vis-à-vis de l'étranger, sans même parler de la peur qu'éprouve tout homme politique d'être marginalisé et écarté du centre de la scène. Les témoignages portant sur la période révolutionnaire suggèrent pareillement que, si l'intransigeance de l'imam Khomeyni a été un gage de mobilisation populaire, elle lui a aussi fait courir le risque d'être mis en échec par une réaction du *hozeh*, éventualité que son entourage ne sous-estimait point.

Elections et société : les enjeux locaux de pouvoir

Quelle que soit la signification politique explicite des élections dans la République islamique, il est une autre manière de les "faire parler" : elles peuvent nous permettre d'extraire une "carotte" des profondeurs de la société politique iranienne dont elles révèlent quelques-unes des dynamiques fondamentales, lesquelles, soulignons-le, n'obéissent pas nécessairement au calendrier institutionnel officiel. Se dégagent ainsi des continuités fortes qui ne sont pas des permanences, qui sont même porteuses d'innovations mais dont le rythme est spécifique et ne correspond pas à celui du système politique, dont l'évolution est dominée par la Révolution de 1979, la proclamation de la République islamique, ses différentes périodes, ses échéances électorales ou institutionnelles. En d'autres termes nous retrouvons au détour du scrutin de 1996 la question des rapports entre les transformations sociales et les mutations politiques.

³⁶ F. Adelkhah, "L'ayatollah Khamenei, source d'imitation ?", *Esprit*, mai 1995, pp. 165-169.

³⁷ *Manshur-e hedâyat*, Téhéran, Sâzeman-e tabliqât-e enghelâb-e eslâmi, 1374/1995-6.

³⁸ "Nous avons fait de vous une communauté éloignée des extrêmes". Coran, Sourate de la vache, 143.

De ce point de vue, les législatives ont comporté, notamment en province, de multiples enjeux sociaux dont l'acuité a beaucoup contribué à la vitalité de la campagne.

A bien des égards, la République islamique a repris l'œuvre centralisatrice et rationalisatrice de l'Etat avec d'autres moyens, mais aussi d'autres ressources, que l'Ancien régime. Ce processus se traduit par une unification accrue et même une certaine homogénéisation de la société iranienne que traduisent, par exemple, le développement des infrastructures ferroviaires et routières, le maillage universitaire du pays, le réseau des caisses de prêt sans intérêt, la diffusion d'un *persian and islamic way of life* dans le domaine de la consommation, du vêtement ou de l'éducation, l'uniformisation parfois autoritaire du paysage urbain, ou encore l'institutionnalisation de la prière du Vendredi. Cependant cette analyse doit être complétée par une autre observation : la centralisation va de pair avec une "localisation" croissante de la vie politique et économique, qui n'est d'ailleurs pas accueillie favorablement par l'ensemble des factions en présence en raison des désordres qu'elle occasionne³⁹. L'affirmation des pouvoirs locaux est à la fois autonome par rapport aux logiques centrales de la République islamique (et à ce titre s'impose à celles-ci) et en interaction étroite avec les institutions centrales (qui de ce fait trouvent une bonne part de leurs assises et de leur légitimité dans leurs échanges politiques et économiques avec les provinces). Cette vigueur des dynamiques locales est favorisée par un développement réel de l'économie rurale et régionale que ne doit pas dissimuler la gravité de la situation financière et auquel ont contribué aussi bien l'action des organismes publics ou semi-publics - en particulier la Croisade pour la reconstruction et le Comité de secours de l'Imam - que le secteur informel. On peut en tirer deux conclusions importantes : la stabilité de la République islamique repose sur l'intensité de ces transactions avec les provinces, et sa capacité d'évolution sur les recompositions sociales que celles-ci autorisent ; en outre, l'unité d'un pays aussi pluri-ethnique et pluri-culturel que l'Iran est moins menacée par des tendances centrifuges que ne le pensent certains.

Quoi qu'il en soit, la relocalisation de la vie politique iranienne est patente et les grands dirigeants de la République répugnent de moins en moins à se situer par rapport à leur région d'origine, à l'instar de Hachemi Rafsandjani, dont chacun sait l'intérêt qu'il porte à la prospérité de sa province natale de Kerman.

Les élections sont un bon révélateur de ce processus en même temps qu'elles y participent. Dans les faits, la sélection des candidats a été largement déléguée par le Conseil de surveillance de la Constitution et par le ministère de l'Intérieur à des "conseils locaux" (*shorâhâ-ye mahalli*) composés de 30 "personnes de confiance" (*mo'tamed*) choisies par les autorités administratives en raison de leur bonne réputation auprès de leurs concitoyens parmi les grands propriétaires ou commerçants, les clercs, les anciens fonctionnaires. Le critère de l'âge, gage de sagesse, semble décisif dans la reconnaissance de cette réputation ; celui de la richesse également, mais on peut fort bien être *mo'tamed* sans être fortuné. Dans la pratique, les conseils locaux ont confié à neuf *mo'tamed*, issus ou non de leurs rangs, le soin d'habiliter ou non les personnes ayant fait acte de candidature. Parmi ces neuf *mo'tamed* devaient figurer un ou deux clercs. La présence des femmes dans ces conseils était explicitement prévue par les formulaires administratifs mais, dans la

³⁹ A. Azam-Beygui, "Negahi digar be 'amalkard-e nâmatlub-e tarhâ-ye 'omrâni va masuliyat-e dolat va majles", in *Ettela'at-e siyasi-eqtesâdi*, 97-98, 1374/1995, pp. 111-117 ; *Salam*, 15.12.1374/1996.

réalité, leur participation à ce moment du processus électoral semble avoir été des plus négligeables. Il va de soi que les autorités centrales ou régionales se sont réservé le dernier mot, éventuellement pour rayer des noms ou au contraire pour "parachuter" un candidat en raison de ses états de service. Mais le fait saillant demeure : la sélection des candidats a massivement relevé du local.

De ce fait, la compétition s'est organisée surtout autour de solidarités et d'enjeux locaux, de même qu'elle a valorisé certaines qualités politiques : au premier chef celle de l'honneur (*âberou*) qui résume à elle seule tout ce que l'on attend d'un homme de bien qui peut marcher la tête haute. Dès la sélection des candidats, les luttes d'influence ont fait rage. Elles n'ont fait que s'intensifier au fur et à mesure qu'approchait l'échéance décisive, sans néanmoins que les protagonistes se départissent d'une certaine retenue : les affiches de l'adversaire seront arrachées, sa moralité sera dénoncée auprès des autorités, mais, à l'occasion, on partagera quelques bons moments ensemble, par exemple à l'imprimerie lors de la fabrication des affiches ; on mettra en commun du matériel électoral (comme à Mashhad) et surtout on cherchera à éviter les violences physiques (même si, dès le premier tour, des affrontements semblent avoir eu lieu en Azerbaïdjan, même si, à Mashhad, Farhad Jafari ne paraît s'être retiré qu'après avoir été sérieusement malmené, vraisemblablement parce que sa candidature menaçait des intérêts solidement installés, et même si ces tensions paraissent s'être généralisées dans de nombreuses circonscriptions à l'approche du second tour). Dans ces conflits, les alignements se sont effectués en fonction de six types de solidarité : solidarité confessionnelle (entre chiïtes et entre sunnites, mais aussi entre écoles ou entre leaders religieux), solidarité ethnique, solidarité de famille ou de *qawm*, solidarité de quartier au sens large du terme (*mahalleh*), solidarité professionnelle (de guilde ou de métier), solidarité politique (dans la lignée des courants issus de l'histoire du pays). Bien sûr aucun de ces clivages n'a été en soi déterminant et la plupart d'entre eux se recoupaient d'une situation à l'autre. Le jeu électoral est de la sorte resté très ouvert et passablement imprévisible, quoique ses péripéties locales aient pu être ponctuellement dominées par telle ou telle solidarité. De plus, les protagonistes de ces conflits locaux n'ont pas manqué de mobiliser des ressources extérieures à leur circonscription, par exemple en faisant venir des ténors de la vie politique nationale pour soutenir leur candidature, ou plus prosaïquement des autocars d'électeurs grâce à cette disposition qui permet de voter dans n'importe quelle partie du pays avec son seul livret d'identité⁴⁰.

La stratégie des sociétés (*sherkat*)

La vitalité du processus électoral a demandé aux candidats d'investir des sommes considérables dans leur campagne. La voie était ainsi libre pour l'irruption dans le jeu politique d'un nouvel acteur, le monde des entreprises ou des sociétés (*sherkat*) qui ne cessent de marquer des points depuis la défaite de la gauche dirigiste et la libéralisation de l'économie. Le mouvement de privatisation est une manifestation parmi d'autres de

⁴⁰ Précisons néanmoins qu'un électeur ne peut changer de circonscription d'un tour à l'autre.

cette évolution que sert par ailleurs, indirectement, la dynamique du secteur informel et de l'économie régionale. Il est intéressant de noter que les très puissantes fondations qui dominent l'économie nationale depuis la Révolution, en particulier la Fondation des déshérités, ont été à leur tour contraintes de privatiser leurs principales branches et sont devenues elles-mêmes des conglomérats d'entreprises. Cette évolution du tissu économique est elle-même indissociable des différentes logiques de solidarité que nous évoquions précédemment et renvoie au paradigme de la "République des initiés"⁴¹. Tant et si bien que le financement de la vie politique par les entreprises est devenu, en Iran comme en France, un sujet majeur de polémique dans le contexte délétère créé par les scandales de la banque Saderat ou de la Régie du tabac, qui ont impliqué très directement de hauts dignitaires du régime et des autorités administratives locales. Par exemple, à Téhéran, le quotidien *Resalat* a accusé de façon à peine couverte des sociétés travaillant pour la mairie de contribuer à la campagne des "Serviteurs"⁴². Interrogée sur l'origine de ses fonds de campagne, Faezeh Hachemi s'est bornée à répondre : "La même que ceux de la Société du clergé combattant", à savoir des dons de particuliers ou d'entreprises, ce qui était une façon à la fois de confirmer les soupçons de *Resalat* et de lui conseiller de ne pas ouvrir la boîte de Pandore des accusations. Il semble que des tensions du même ordre aient été enregistrées à Mashhad.

Mais la participation des entreprises au jeu électoral ne s'est pas cantonnée à son financement. Elle a aussi aidé au renouvellement du style politique en mettant en avant les qualités de compétence et d'efficacité (*takhassos, kârâ'i*), dont se réclament justement toute une série de rénovateurs, à commencer par les "Serviteurs de la reconstruction", et bon nombre d'indépendants que l'on qualifie indifféremment de "libéraux", de "technocrates" ou de "qui pensent autrement" (*degar-andish*) : il ne suffit plus, pour séduire les électeurs, de parler ; il faut désormais agir, et avec succès. A cet égard, la victoire attribuée aux conservateurs pourrait être une victoire à la Pyrrhus dans la mesure où le centre de gravité de la société et de l'économie iranienne a tendance à se déplacer vers ce pôle d'un professionnalisme accru, qu'à tort ou à raison la population a tendance à identifier à leurs adversaires. De façon révélatrice il n'y avait, parmi les candidats, que 9 % de clercs et 5 % de non-bacheliers, mais 7 % de docteurs, 12 % de diplômés du niveau de la maîtrise et 39 % de licenciés⁴³.

Néanmoins il convient de tenir compte des pesanteurs qu'induisent l'autorité persistante de la nomenklatura politique du *hozeh* et l'influence des réseaux clientélistes du régime, par exemple les familles de martyrs. La campagne du second tour a précisément marqué un retour en force de la sensibilité "*hezbollahi*" sous la forme d'une condamnation des "libéraux" inféodés aux Américains et de la réhabilitation d'un langage musclé que l'on aurait pu croire révolu. La qualité du débat politique en a été affectée, protestations, récriminations et accusations se substituant progressivement aux échanges d'arguments dans les colonnes des journaux, sans que les multiples mises en garde du Guide ou du

⁴¹ Jean-François Bayart, "Entre "dirigistes" et "libéraux" : la République islamique ", in Fariba Adelkhah, Jean-François Bayart et Olivier Roy, *Thermidor en Iran*, Bruxelles, Complexe, 1993, pp. 15-53.

⁴² *Resalat*, 23.12.1374/1996.

⁴³ *Ettela'at*, 12.12.1374/1996.

président de la République pussent mettre fin à cette dérive. Alors que la période préélectorale avait été dominée par un affrontement d'idées sur la nécessité de créer des partis politiques, sur la conduite de l'économie, sur le clivage entre la gauche et la droite, sur la justice sociale, la phase post-électorale en revint à des questions plus triviales : combien tel candidat avait-il dépensé ? D'où venait l'argent ?

Surtout les militants des Ansâr-e hezbollah, qui représentent la sensibilité des anciens combattants et des familles de martyrs en mal de réinsertion dans la société, soupçonneux à l'encontre de tous ceux qui n'ont pas connu les sacrifices du front et volontiers indignés par la compromission matérialiste des temps présents, ont affirmé leur volonté de préserver les acquis de la Révolution. Ils sont passés aux actes en s'en prenant aux femmes cyclistes du parc Tshitgar - attaque à peine déguisée contre Faezeh Hachemi - , en interrompant la projection du film *Tohfeh hend* [Cadeau de l'Inde] au cinéma Qods et en arrachant son enseigne, en malmenant à nouveau Abdolkarim Soroush, en agressant les femmes mal voilées et en exigeant le vote d'une loi rendant obligatoire le port du *tchador*, voire peut-être en attaquant une école théologique à Ispahan. D'une certaine façon cette mouvance renoue avec la tradition des "cous-épais" et autres "fier-à-bras" qui se sont illustrés tout au long de l'histoire émeutière du pays, mais dont la centralisation de l'Etat, l'urbanisation et la modernisation ont considérablement réduit le rôle à partir des années soixante, quitte à les recruter désormais dans les rangs disciplinés des Gardiens de la Révolution islamique. Les militants des Ansâr agissent par conviction révolutionnaire ou par sensibilité de démobilisés *basidji*, ce qui n'exclut nullement qu'ils soient épaulés par des agitateurs professionnels. Jusqu'à présent, les "libéraux" et la gauche islamique ont été les principales cibles de cette violence qui semble avoir épargné la droite. Mais on aurait tort d'en conclure que celle-ci la manipule entièrement, même si telle ou telle de ses fractions peut en rejoindre les positions idéologiques, par exemple en stigmatisant un mauvais usage du sport, à l'instar du *hozeh* de Qom. En réalité la mouvance des Ansâr, aussi sincère soit-elle, est très minoritaire dans le pays, ne serait-ce que dans sa prétention à s'immiscer dans la sphère du privé, inadmissible aux yeux d'une bonne partie de la droite. Son activisme se cantonne pour l'instant à Téhéran ou à quelques centres de province. Il signale toute la difficulté de la nécessaire synthèse entre l'idéal de la Révolution ou de la guerre et les exigences de la reconstruction ou de la modernisation ; il contribue en quelque sorte à exprimer la somme de ces désenchantements contradictoires sans pour autant offrir de perspective politique viable.

Les mutations de l'espace public

Le déroulement de la campagne électorale a également été un indicateur précieux de la désacralisation de la société politique iranienne, sous l'effet de sa professionnalisation croissante, voire de sa marchandisation. La consultation a obéi à des règles précises - aussi floues et contestables soient-elles au regard des critères des démocraties occidentales - et a été soumise à une évaluation permanente de la part de la presse et des autorités juridiques du pays. Par exemple, l'affichage sauvage a été tant bien que mal

endigué par différentes interdictions administratives, assorties d'arrestations, d'amendes ou de nettoyages autoritaires⁴⁴, et peut-être surtout par la pression sociale de la population qui ne souhaitait pas voir recouvrir les panneaux de signalisation ou les bâtiments publics, ni salir sa ville. En outre le Conseil de surveillance de la Constitution, soucieux de limiter les dépenses électorales et d'établir une certaine égalité entre les candidats, a édicté un certain nombre de dispositions qui ont renforcé cette prééminence de la loi centrale sur l'exubérance des enthousiasmes locaux, notamment en interdisant les photographies en couleur des candidats, en imposant le choix d'un cliché unique, en limitant le format des affiches. Mais ce processus de bureaucratisation et de rationalisation ne s'est pas arrêté à une telle régulation des passions électorales. Il a aussi consisté en un débat inépuisable, dans la presse et dans les conversations, sur les coûts de la campagne - que représentaient financièrement la distribution gratuite de *tchelo-kabab*, la multiplication des affiches, la location des permanences et des voitures, l'abondance des tracts, le convoyage d'électeurs venus d'ailleurs par autocars entiers, voire la corruption pure et simple sous forme d'achats de votes ? - tout cela accréditant l'idée que les élections, si elles mobilisaient tant d'énergie et d'argent, devaient rapporter gros. Ainsi prévalent non seulement une conception très utilitariste de l'engagement politique - aux antipodes du messianisme ou de la mobilisation révolutionnaires de 1978, ou de la simplicité ostentatoire d'un ayatollah Taleghani qui s'était refusé à occuper un fauteuil à l'Assemblée des experts et s'accroupissait par terre lors des séances officielles retransmises à la télévision - mais encore une vision passablement désabusée de la classe politique : si les candidats avaient été si dévoués à la cause du peuple, n'auraient-ils pas dû consacrer ces sommes fabuleuses à la construction d'écoles et d'hôpitaux ou à la distribution de cahiers pour les enfants ? Dès avant le premier tour, un certain nombre d'entre eux se retirèrent d'ailleurs de la compétition après avoir obtenu l'investiture du Conseil de surveillance de la Constitution, en annonçant qu'ils consacraient finalement à l'édification d'établissements scolaires l'argent destiné à leur campagne : n'était-ce pas apporter la preuve de leur bonne renommée et de leur éligibilité, tout en prenant date pour les prochaines législatives en l'an 2000 ? Dans le même temps, cette marchandisation de l'espace électoral illustre la professionnalisation de l'activité politique dans la République islamique, professionnalisation d'une élite révolutionnaire ou post-révolutionnaire qui est la définition même de la phase thermidorienne. Les Iraniens sont d'ailleurs très conscients de cette mutation du champ politique : à l'âge de la passion (*shour*) a succédé celui de la raison (*sho'ur*), voire, au dire de certains, du "profit personnel" (*manâfe'-e shakhs*).

Il est clair que ce processus de désacralisation parachève la différenciation du champ politique par rapport au champ religieux, une tendance qu'avaient déjà signalée de façon paradoxale les conditions de l'accession du Guide de la Révolution au *marja'iyat* en 1994 ou, en juillet 1995, la démission de l'ayatollah Mahdavi Kani de la présidence de la Société du clergé combattant. De façon révélatrice la nouvelle assemblée ne comprend qu'une cinquantaine de clercs (contre 65 sur 259 députés lors de la quatrième législature et 98 sur 216 lors de la première). C'est ici que nous devons nous demander si l'heure n'est pas venue de la résurgence d'une approche religieuse et philosophique qui s'était

⁴⁴ C'est le cas par exemple à Téhéran, où 800 affiches sont retirées sur ordre du Parquet dès le deuxième jour de la campagne électorale. *Resalat*, 13.12.1374/1996.

un moment exprimée dans l'Organisation des *hojjatiyeh* - créée en 1953 et autodissoute en 1983 à la demande de l'Imam - mais qui déborde largement cette seule mouvance et représente un véritable mouvement de pensée, sous-jacent à une multitude d'associations et d'institutions. Initialement destinée à combattre l'"hérésie *bahâ'î*" en recourant pour ce faire à la connaissance scientifique et à la raison, cette démarche s'apparente à une entreprise de réforme et de modernisation de la religion, bien qu'elle ait été plutôt qu'iste et politiquement conservatrice⁴⁵. Dans le feu de la Révolution, des premières années de la République et de l'épreuve de la guerre, elle a été la cible de violentes attaques de la part des *hezbollahi* qui lui reprochaient d'avoir collaboré avec l'Ancien régime, de miser sur l'apparition du douzième Imam plutôt que sur le *Velâyat-e faqih*, de donner le pas au savoir sur le militantisme, de trop s'attacher au progrès matériel et technologique, et par voie de conséquence aux choses du monde d'ici bas, à l'heure où prévalait le slogan de la nécessaire identification de la foi et de la politique. Avec le recul du temps, on comprend mieux que la dichotomie entre cette sensibilité et le volontarisme militant a sans doute été dramatisée par les circonstances. Les impératifs de la lutte contre le Shah, puis de la sauvegarde de la République contre les activités terroristes de l'opposition et contre l'agression irakienne ont amené certains à se désolidariser de l'Organisation des *hojjatiyeh* qui avait été l'un des grands cercles de socialisation (*dowreh*) jusqu'à la Révolution. Selon Sami Zubeida, Abbas Vali et Camille Verleuw, la relative mansuétude des autorités à l'égard de cette mouvance, après qu'elle eut été invitée à s'autodissoudre en 1983, s'expliquerait par le fait qu'un nombre appréciable de responsables de la République en étaient eux-mêmes des sympathisants⁴⁶. Certains d'entre eux restent d'ailleurs jusqu'à aujourd'hui perçus comme tels sans même que cela permette de soupçonner leur engagement révolutionnaire. Néanmoins les termes du conflit étaient plus complexes. La mobilisation a suscité de nouvelles formes d'engagement social sur le front, bien sûr, mais aussi dans les quartiers ou les bourgs, dans la mesure où la levée des *basidj* s'effectuait généralement par groupes d'amis ou de voisins et s'accompagnait de multiples actions collectives de soutien à partir des familles, des écoles, des mosquées⁴⁷. Dans cette conjoncture passionnée, les préoccupations rationalistes et les méthodes intellectuelles d'une organisation comme celle des *hojjatiyeh* n'étaient plus franchement d'actualité. C'était d'ailleurs tout le questionnement intellectuel des années quatre-vingt, tant en Iran que dans les milieux universitaires à l'étranger, par exemple en France, qui appréhendait les réalités de la République islamique à travers le prisme des enjeux immédiats et tragiques de la lutte politique. Depuis 1989, les années de la reconstruction ont considérablement transformé les

⁴⁵ 'Eyn Bâghi, *Dar shenâkht-e hezb-e qâ'edin-e zamân, mosum be anjoman-e hojjatiyeh*, Téhéran, Nashr-e dâresh eslâmi, 1362/1983 ; Nashriyeh râh-e mojâhed, *Anjoman-e hojjatiyeh, nasli mayus az harekat va enqelâb*, Téhéran, Enteshârât-e râh-e mojâhed, 1368/1989.

⁴⁶ Abbas Vali, Sami Subaida, "Factionalism and political discourse in the Islamic Republic of Iran : the case of the Hujjatiyeh society", in *Economy & Society*, 1985, 14/2, pp. 139-173 ; Camille Verleuw, "L'Association hojjatiyye mahdaviyye", in Bertrand Badie, Robert Santucci (dir.), *Contestations en pays islamiques*, volume II, Paris, CHEAM, 1984-1987, pp. 81-117.

⁴⁷ Niloufar Riahi-Jozani, "Enfant soldat : corps dissous, corps morcelé", in E. Volant, J. Lévy, D. Jeffry (dir.), *Les risques et la mort*, Montréal, Méridien, 1996, pp. 41-63 ; Farhad Khosrokhavar, *L'islam et la mort. Le martyre révolutionnaire en Iran*, Paris, l'Harmattan, 1995.

données du débat. Tant et si bien que l'on peut se demander si l'on n'a pas assisté, à la faveur du calendrier électoral, à une recomposition politique majeure, encore qu'implicite, qui débouche sur le rapprochement ou la réconciliation de tendances historiquement et religieusement antagonistes au sein du *hozeh*, de l'élite sociale ou de la classe politique révolutionnaire.

De ce point de vue, l'important est moins dans le jeu des alliances factionnelles, inévitablement changeantes, que dans la légitimation croissante d'une problématique : celle de la "séparation", par exemple entre l'éthique et la politique et entre le privé et le public. Or la campagne législative de 1996 a été un moment privilégié de ce processus généralisé de différenciation, en particulier parce que le marketing électoral a favorisé des candidatures catégoriellement ciblées (en direction des femmes, des jeunes, des clercs, des étudiants, des commerçants, des retraités, des Turcs, des Yazdi, des sunnites, des handicapés...), et par l'acte même du vote, parce que les candidatures ont répondu à la logique de l'individuation des rôles et des personnes au sein de la famille, parce que le choix des bulletins par les différents membres de celle-ci s'est révélé être autonome et diversifié. Bien que le nombre des élues (10, contre 9 en 1992 et seulement 2 en 1980) ait finalement été en retrait de ce que laissaient prévoir l'affluence des candidatures féminines (179, contre 81 en 1992) et les résultats du premier tour, la participation spécifique des femmes au scrutin mérite d'être soulignée. Tout d'abord ce sont fréquemment des candidates qui, nous l'avons vu, ont créé l'événement et occupé le devant de la scène : non seulement Faezeh Hachemi à Téhéran, mais aussi Jamileh Kadivar à Shiraz, Elaheh Rastgou à Malayer, Nayyereh Akhavan-Bitaraf à Ispahan, Ahou Riya à Tabriz. Celles-ci ont souvent obtenu des scores supérieurs à ceux des candidats masculins, au point qu'à Mashhad on vit Mme Alavi être élue, mais non son époux, M. Fattahi, qui s'était également présenté⁴⁸. Ensuite cette participation féminine a largement dépassé l'approche cosmétique qui prévalait jusqu'alors et qui avait caractérisé la famille royale. Epouses et filles des dirigeants de la République islamique assument au vu et au su de tout le monde des responsabilités et ont plus de visibilité sur la scène politique que leurs fils. En outre l'orientation de leur engagement est individualisée : Faezeh Hachemi et Jamileh Kadivar ont opté pour les Serviteurs, Nayyereh Akhavan-Bitaraf pour la gauche, Maryam Behrouzi pour la Société du clergé combattant, Nahid Shid pour les indépendants. A Téhéran pas moins de 11 femmes figuraient parmi les 60 candidats encore présents au second tour, et l'Assemblée des femmes de la République islamique dirigée par Zahra Mostafavi, la fille de l'Imam Khomeyni, patronna une liste de 30 candidats, dont 8 femmes de toutes tendances. Des phénomènes comparables étaient observables dans les autres grandes villes, mais aussi, toutes proportions gardées, dans les profondeurs du pays : par exemple, à Torbat-e Djarm, dans le Khorassan, les candidats, tous des hommes, étaient activement épaulés par des "fronts de propagande" (*setad-e tabliqati*) féminins, composés de leur épouse, de leurs sœurs, de leurs cousines et de diverses militantes qui tenaient des réunions dans les quartiers et les mosquées, voire multipliaient les lettres anonymes pour discréditer l'adversaire. Enfin, à la base, l'électorat féminin a été très actif. Il pouvait naturellement accomplir son devoir dans tous les bureaux de vote

⁴⁸ Selon Salam (10.1.1375/1996), les candidates, à Téhéran, ont recueilli en moyenne 384 000 voix, les hommes 364 000 (en 1992, respectivement 282 000 et 301 000).

mais (grande première) les “Commissions exécutives” tinrent à lui réserver des bureaux spéciaux, vraisemblablement pour faciliter la participation d'une certaine catégorie de femmes⁴⁹. Dans les familles, les hommes n'avaient nullement le monopole des discussions politiques, et le parcours des candidates les plus en vue, à commencer bien sûr par Faezeh Hachemi, inspirait de multiples commentaires, un peu à l'image de ceux que suscitent les héroïnes des téléfilms à la mode : de ce point de vue, la mobilisation électorale était moins médiatisée par des discours idéologiques que par toute une série de “récitatifs”⁵⁰ à partir des faits divers de la chronique de la campagne.

En définitive, la “carotte” que nous extrayons de l'analyse du processus électoral révèle une société en pleine négociation avec elle-même. Il s'agit moins de la reprise des débats globaux qui avaient dominé les années 1970 ou les débuts de la République islamique que de réflexions ou d'échanges beaucoup plus modestes, relatifs aux différents aspects de la relation que l'homme entretient avec son environnement. Le cours incessant des “récitatifs” sociaux de la consultation, aussi anecdotiques qu'ils puissent paraître, assure *de facto* une véritable rétroaction entre le bas et le haut de la République. Par exemple la thématique de l'honneur (*âberou*) a été récurrente tant dans les circonscriptions - des candidats disqualifiés par le Conseil de surveillance de la Constitution se plaignaient que l'on ait attenté à leur “honneur” - qu'au sommet de l'Etat, ce même Conseil expliquant que son refus de sélectionner un candidat ne mettait pas en cause son intégrité. De même le Guide de la Révolution se fit l'écho des rumeurs ayant trait aux sommes d'argent que certains intérêts auraient remises à des candidats en affirmant qu'un député ne pouvait être un “débiteur” (*vâm-dâr*). Se dégage ainsi une “économie morale” de l'élection qui n'est pas sans modifier celle de la République et qui repose sur la diversification des règles d'un champ social à l'autre ou de la sphère privée à la sphère publique. Par exemple ce qui est acceptable entre deux individus privés ou dans les réseaux de sociabilité restreints - accepter de l'argent pour conduire telle ou telle action - devient contestable dans la sphère politique, dès lors que l'égalité entre les électeurs s'en trouve altérée : tout un chacun n'a pas les moyens de s'attacher l'attention d'un candidat pour défendre ses intérêts personnels ou catégoriels, ou encore n'a pas la chance de choisir le bon candidat, celui qui sera élu ! De même, la distribution de *tchelo-kabab*, valorisée chez un évergète qui organise des repas publics à l'occasion d'*âshurâ*, revêt une signification plus suspecte en pleine campagne électorale. Quant aux candidats les plus conservateurs, ils s'entourent des femmes vêtues du *tchador* traditionnel en évoquant la nécessité de ne pas perdre une seule voix, plutôt que les principes religieux. La teneur qui se dégage de cette économie morale de l'élection est très “légale-rationnelle”. Elle ne renvoie pas au primat de l'éthique communautaire, fût-elle religieuse, mais à l'action de l'individu en société soumis à des règles. Les candidats n'ont pas manqué de présenter à leurs électeurs une biographie détaillée sous la forme d'une “lettre de vie” (*zendigui-nâme*) dans laquelle apparaissaient leur situation familiale, leur niveau d'éducation, leurs fonctions passées ou présentes et surtout leur engagement personnel, leurs états de service de révolutionnaire

⁴⁹ C'est seulement depuis 1992, et grâce à l'intervention de l'Association des clercs combattants, qu'elles ont obtenu l'autorisation de représenter les candidats dans les bureaux de vote. *Salam*, 20.2.1371/1992.

⁵⁰ J'emprunte cette expression à Victor Perez-Diaz qui l'a utilisée à propos de la transition démocratique en Espagne.

et de martyr (prison, front, victimes de guerre dans leur entourage, etc.). Cette démarche s'imposait suffisamment pour que certains choisissent de jouer en contrepoint la carte de l'individuation : à Mashhad, Farhad Jafari se fit représenter sur ses affiches avec un graphisme original et audacieux, sans barbe, en précisant sa profession et ses préoccupations en trois mots - écrivain, journaliste, étudiant - et en livrant à la méditation de ses électeurs potentiels cette dénégation : "Mon passé ? Ne mérite pas que l'on s'y attarde", ce qui ne l'empêcha pas, bien au contraire, de figurer dans les classeurs de tous les élèves et apparemment de remporter un nombre important de suffrages. De façon générale la campagne électorale a illustré cette évolution vers une société où les grands récits de l'épopée révolutionnaire cèdent le pas à des récitatifs plus fragmentaires : ceux qui se développent moins à l'échelle de la nation que dans les cercles plus restreints de la famille, de l'équipe sportive, de la guilde, de la fondation culturelle, de l'université, de l'école, des réunions religieuses de la mosquée, qui pèsent le pour et le contre, critiquent, interrogent et persiflent. La floraison d'ouvrages sur les pratiques sportives, la cuisine, les soins du corps, l'hygiène et la médecine exprime d'une autre façon cette volonté de l'individu d'assumer la responsabilité de son devenir dans une société où les anciennes références, si elles ne sont pas devenues caduques, ne suffisent plus à répondre aux exigences de l'époque.

Reste à savoir si la procédure électorale se montre suffisamment ouverte pour assurer l'institutionnalisation de ces évolutions sociales. L'étude de la consultation dans une province particulièrement riche en clivages sociaux et soumise à des transformations rapides de l'environnement extérieur devrait nous aider à mieux le comprendre.

Elections et conflits sociaux dans le Khorassan

Dans l'histoire du pays, la province du Khorassan - 315 687 km², soit un cinquième de la superficie de l'Iran, peuplée de plus de six millions d'habitants et abritant sa deuxième ville, Mashhad, deux millions d'habitants environ - a toujours occupé une place éminente. Déjà à l'époque du Shah, elle jouissait d'une autonomie et d'une puissance qu'expliquait la richesse du *vaqf* de l'Astan-e Qods : le sanctuaire de l'imam Reza, le huitième imam des chiites, draine chaque année une dizaine de millions de pèlerins et leurs dons⁵¹. Le souverain s'était efforcé de brider ce centre de pouvoir qui lui échappait et d'une certaine manière s'y était cassé les dents, si l'on admet que la résistance du *vaqf* a été un facteur non négligeable de la mobilisation révolutionnaire en 1978-79. L'Astan-e Qods entretient avec la République islamique une relation complexe. Son président, Vâ'ez Tabassi, bénéficiait pour l'essentiel du soutien de l'Imam, qui néanmoins désapprouva une partie de ses projets fonciers lorsque le *vaqf*, au lendemain de la Révolution, profitant du vide

⁵¹ Nasrine Hakami, *Pèlerinage de l'Emam Reza*, Thèse pour le doctorat de troisième cycle, sous la direction d'André Piatier, Paris, EHESS, 1977 ; Bernard Hourcade, "Vaqf et modernité en Iran. Les agro-business de l'Astân-e Qods de Mashhad", in Yann Richard, *Entre l'Iran et l'Occident. Adaptation et assimilation des idées et techniques occidentales*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1989, pp. 117-147.

juridique créé par la réforme agraire du Shah, s'opposa aux paysans qui avaient occupé les terres dites *khalessheh*, appartenant au roi, et parvint à s'emparer de celles-ci, non sans fortes tensions, singulièrement à Sarakhs, à Torbat Heydariyeh et à Rakhneh. Nommé par l'Imam et donc, en théorie, révocable par son successeur, Vâ'ez Tabassi jouit dans les faits d'une immense latitude d'action à l'échelle de la province⁵². Il est de notoriété publique que son influence est décisive dans le choix des hauts fonctionnaires de la région, en particulier du préfet et du maire de Mashhad. Ce à quoi il faut ajouter son activisme au niveau national - le *vaqf* est partie prenante à divers projets de reconstruction des zones sinistrées par la guerre⁵³ - et le fait qu'Ali Khamenei entretient une relation étroite avec l'Astan-e Qods. Sur le plan religieux, le clergé de la province s'est montré plutôt antiphilosophique et quiétiste - la Hojjatiyeh avait d'ailleurs été fondée à Mashhad - mais, contrairement à celui d'Ispahan, il a défendu ses conceptions en occupant le terrain politique. Néanmoins la grande affaire du *vaqf*, qui revendique pour Mashhad le statut de mégapole religieuse et des finances qui en soient dignes, semble être aujourd'hui de moderniser son appareil économique en privilégiant les projets industriels et en s'affirmant commercialement à l'échelle de la sous-région, à la faveur de l'ouverture de la frontière avec le Turkménistan et de l'inauguration de la ligne ferroviaire Mashhad-Sarakhs-Tadjen en mai 1996. En dehors de toute sensibilité irrédentiste, un mythe du Grand Khorassan (*Khorâsân-e bozorg*) se met ainsi en place, qui exalte l'histoire commune, la civilisation partagée et les opportunités d'affaires entre l'Iran, le Turkménistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan⁵⁴. Néanmoins cette thématique de l'Asie centrale est indissociable de ses échanges avec le Golfe, où l'Astan-e Qods est également très active. *De facto*, la province se retrouve au cœur d'enjeux internationaux de première importance : elle peut contribuer à l'autonomisation des Républiques musulmanes ex-soviétiques par rapport à la Russie, que les Etats-Unis appellent de leurs vœux, mais simultanément elle aide à desserrer la contrainte de l'embargo commercial américain qui frappe la République islamique depuis mai 1995.

L'un des traits saillants du Khorassan est sa fragmentation sociale qui relativise ou complique le conflit potentiel entre la périphérie qu'il représente et le centre téhéranais. Tout d'abord la population rurale demeure importante par rapport à la moyenne nationale et, si l'on tient compte du poids démographique de Mashhad, le taux d'alphabétisation est l'un des plus bas d'Iran, même si le savoir y est socialement très valorisé comme l'attestent l'étonnante mobilisation scolaire dans certains bourgs, notamment dans ceux qui sont proches du désert, et le nombre de grands intellectuels produits par la région. Cette province riche et pleine d'avenir est paradoxalement quelque peu sous-développée. Sa situation sanitaire paraît au demeurant fragile, comme le suggèrent le retour de certaines maladies, tel le bouton d'Alep, et la faiblesse de son équipement hospitalier relativement au nombre d'habitants, par comparaison avec d'autres régions telles que les provinces d'Ispahan, de Fârs, du Mazandaran.

Ensuite le Khorassan est imparfaitement contrôlé par les autorités locales ou centrales :

⁵² Vâ'ez Tabassi semble vouloir élargir ce pouvoir à l'échelle nationale, en diffusant son journal local *Qods* dans tous les kiosques du pays.

⁵³ La construction de la ville d'Hoveizeh a été entièrement prise en charge par l'Astan-e Qods.

⁵⁴ Le Khorassan a 619 km de frontière avec l'Afghanistan, sur un total de 1 600 km de frontière.

ne serait-ce qu'en raison de la guerre d'Afghanistan et de l'étendue des massifs montagneux, l'immigration plus ou moins clandestine et la contrebande ont donné naissance à une économie informelle florissante, dont le commerce de drogue n'est pas absent. Enfin la province est parcourue de plusieurs clivages sociaux, ethniques et religieux qui ne se superposent pas : entre les autochtones et les allogènes, essentiellement afghans (762 417 en 1988 selon les chiffres officiels, vraisemblablement beaucoup plus, et qui sont concentrés en grand nombre à Mashhad, Birjand, Torbat-e Jam et Taibâd)⁵⁵ ; entre les chiites et les sunnites, qui sont pour partie notable des autochtones mais dont le nombre a été accru par l'immigration afghane et dont le taux de natalité serait particulièrement élevé ; entre "vrais" Khorassani et "orientaux" (*khavari*, ceux que l'on appelle encore volontiers les *barbari*, pour la plupart des Hazareh venus d'Afghanistan avant même la formation de l'Etat afghan) ; entre quartiers ou entre villes, etc. Néanmoins il importe de noter que certains clivages ethniques ou culturels ne pèsent guère dans la vie sociale : par exemple par rapport aux Turkmènes, aux Arabes ou aux Kurdes, l'implantation de ces deux derniers groupes remontant aux siècles passés lorsque les souverains déplaçaient des populations pour défendre les frontières de l'Empire.

Les élections de 1996 ont inévitablement exprimé cette fragmentation sociale, non sans la surcharger des enjeux propres au système politique. En premier lieu le Khorassan a été une terre d'affrontement entre la droite conservatrice ou modérée, dont relève d'une certaine manière la mouvance de l'Astan-e Qods, et la gauche qui a toujours été très active dans la région, y compris sous l'Ancien régime, et qui a contrebalancé l'hégémonie économique du *vaqf* à travers l'action de la Croisade de la reconstruction, une agence de développement rural avec un statut de ministère. L'influence de la gauche a été d'autant plus décisive que les milieux liés à la droite ont privilégié le redressement économique au prix d'une certaine absence politique, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, ce qu'a signalé un taux anormalement élevé d'abstentions aux législatives de 1988. Quelques-uns des leaders "radicaux" provenaient ainsi du Khorassan, tel Hadi Khamenei, le propre frère du Guide de la Révolution. La défaite de la gauche, voire son élimination, en 1992, dans des conditions vigoureusement contestées par cette dernière, a donc été particulièrement ressentie dans la province : Hadi Khamenei n'avait pas vu sa candidature retenue par le Conseil de surveillance et son journal, *Jahan-e eslâm*, a été suspendu en 1994. En 1996, le nombre élevé de candidatures rejetées - seules 240 candidatures ont été retenues sur 463 ; à Mashhad, 78 sur 188 - l'a d'abord été, selon toute vraisemblance, au détriment de la gauche, même si l'on ne peut pas tenir une comptabilité précise pour les raisons que nous avons préalablement indiquées. De même, la publication de l'hebdomadaire *Tous*, proche de cette sensibilité et prompt à dénoncer les scandales financiers, a été suspendue quelque six mois avant les élections. En définitive une dizaine de sièges (sur 25) sont allés à la "gauche", avec les réserves habituelles, ou en tout cas à ses alliés.

Le clivage gauche/droite revêt donc ici une réelle signification. Mais il est rare qu'il soit le seul opératoire, comme le montre l'exemple de la circonscription de Fariman/Sarakhs. Avocat vigoureux de la cause des paysans qui avaient occupé les terres *khallesseh* de

⁵⁵ Mohammad-Hoseyn Papoli Yazdi, "Asarât-e siyâsi-ye hozour-e panahandegân-e afghani dar khorâsân" [Les effets politiques de la présence des réfugiés afghans dans le Khorassan], *Faslnâme Tahqiqât-e joqrâfiyâ*, 15, 1368/1989, pp. 5-35.

Sarakhs, Hossein Ghazi-Zadeh avait été l'élus de la circonscription de 1984 à 1992, date à laquelle le Conseil de surveillance de la Constitution avait repoussé sa candidature. En guise de protestation, 4 000 électeurs avaient néanmoins tenu à porter son nom, à sa demande, sur leur bulletin. Les notables de Sarakhs, eux, l'avaient en vain prié de soutenir leur champion, Delâvar Hoveida, originaire de la ville. Le conflit ressurgit quatre ans après : toujours interdit d'élection par le Conseil local des "personnes de confiance", Hossein Ghazi-Zadeh choisit de parrainer un autre candidat, Ahmad-Ali Radjai, qui recueillit 70 % des voix dans sa ville de Fariman, mais seulement moins de 5 % à Sarakhs, malgré le souvenir des luttes agraires des années quatre-vingt dont il s'était fait l'avocat. En d'autres termes le facteur du localisme s'est avéré plus décisif que celui de l'engagement idéologique et politique : les habitants de Sarakhs n'ont pas pardonné à Hossein Ghazi-Zadeh d'avoir refusé à leur homme, en 1992, le soutien qu'il accordera finalement à son "pays" en 1996 ; leur rancœur vient aussi de ce que Fariman, jusqu'alors dépendante du district administratif de Mashhad, n'a accédé au statut de chef-lieu qu'en 1994 grâce à l'entremise de la famille Motahhari, originaire de la ville et mobilisée pour la circonstance par Hossein Ghazi-Zadeh ; en outre Sarakhs a longtemps souffert de son éloignement géographique, de sa position de ville frontalière - situation d'autant plus ingrate que la frontière était fermée et politiquement sensible - et de l'importance de sa communauté sunnite.

En second lieu, le scrutin a révélé les divisions de la droite régionale dans son rapport au centre. Jusqu'à cette année, l'action de la Société du clergé combattant était, au moins en théorie, cantonnée à Téhéran, comme l'indique d'ailleurs le nom même de l'organisation : *Jâm'ehrohâniyat-e mobârez-e tehran*. Bien sûr elle était présente dans l'ensemble du territoire par l'intermédiaire de sa principale composante, *Jam'iyat motalefeh*, à dominante bazari et bien représentée dans les mosquées. Mais ce n'est qu'en 1996, lors du deuxième tour, qu'elle a voulu intervenir directement sur la scène provinciale, au risque de "souiller son image au contact des problèmes locaux" - pour reprendre une expression de l'imam Khomeyni - et de froisser certains de ses relais régionaux. Éternel problème des relations entre la base et les états-majors, éternelle tentation des parachutages... Dans le Khorassan, la Société du clergé combattant a essayé de maximiser ses chances en occupant le terrain non couvert par le *Jam'iyat motalefeh*, par exemple à Bojnord, mais sans succès.

On retrouve à Torbat-e Jam ce jeu complexe entre les différents courants de la droite, qui recoupe en partie les tensions entre le centre et la périphérie du système politique. Le candidat poussé par les *motalefeh*, en l'occurrence par l'Astan-e Qods, n'obtint pas l'agrément du Conseil local des "personnes de confiance" et dut en appeler à Téhéran pour revenir *in extremis* dans la course, quelques jours avant le premier tour. Cette onction du centre ne lui porta pas chance et le candidat sortant, élu en 1992 sous les couleurs de la droite, remporta la victoire, mais en étant aujourd'hui très proche de la sensibilité des Serviteurs de la reconstruction : de toute évidence, il bénéficia des suffrages de la ville de Taibâd dont les habitants, en grande majorité sunnites, avaient été meurtris par la destruction de la mosquée de Feyz en 1994 et avaient regretté le silence des autorités de Mashhad dans cette circonstance dramatique.

Outre le fait que ces cas illustrent la relativité des alignements politiques, ils nous rappellent que la consultation ne se ramenait en aucun cas à un affrontement manichéen entre conservateurs et rafsandjanistes. Sur le terrain, d'autres variables brouillaient considérablement les cartes.

Il apparaît en définitive que les élections sont intervenues dans un contexte de différenciation sociale qui a interdit aux différents acteurs politiques, même aussi puissants que l'Astan-e Qods, d'imposer leur hégémonie : malgré tous ses efforts, la droite n'a pu remporter que 10 sièges - dont 4 à Mashhad - sur les 15 qu'avait laissé échapper la gauche, et des personnalités indépendantes, souvent hautes en couleur - dont Mme Bibi Qodsiyeh Alavi, une gynécologue - se sont taillé une belle part du gâteau parlementaire. Le marché électoral - l'expression est d'ailleurs utilisée en persan : *bâzâr-e entekhâbât* - est suffisamment diversifié - "chaud", dit-on en Iran - pour que les électeurs puissent faire jouer ces nombreux clivages sociaux au mieux de ce qu'ils pensent être leurs intérêts. Ils ont de ceux-ci une conception très utilitariste et rationnelle : on attend désormais du député qu'il plaide la cause du village, du bourg, des propriétaires, des paysans sans terre, des transporteurs, des instituteurs, des étudiants, en bref de catégories précises d'intérêts particuliers au sein du *Majles* ou auprès des autorités administratives locales et de l'Astan-e Qods. Les qualités qui font le bon élu aux yeux de l'opinion sont très révélatrices de cet état d'esprit : il doit être proche des gens, savoir les écouter, recueillir leurs doléances (*bedard-e mardom beresseh*), faire preuve de simplicité, en bref "s'asseoir et se lever avec le peuple" (*bâ mardom nechast-o barkhâst dachteh bâcheh*), mais aussi être capable de faire valoir ses vues dans les couloirs de la bureaucratie ou dans l'enceinte du Parlement, être un homme de poids et d'influence (les électeurs utilisent souvent une métaphore qui évoque l'habileté du tailleur qui coupe son tissu : *boresh dâsh-teh bâsheh*). Par les temps qui courent, cette capacité suppose que l'on ait une bonne éducation, si possible supérieure, que l'on soit un expert au sens noble du terme (*mote-khasses*) et pas seulement un homme de conviction (*mote'ahhed*) - "Bien sûr le Parlement a besoin d'experts, mais choisissez ceux qui sont les plus engagés"⁵⁶, recommanda le Guide de la Révolution pendant la campagne - et que l'on fasse bonne figure à la télévision. Hossein Ghazi-Zadeh pouvait précisément se targuer de toutes ces qualités, lui qui était membre de tant de commissions et de délégations, qui n'hésitait pas, au dire de ses partisans, à passer la nuit devant le Parlement pour être sûr de pouvoir s'inscrire sur la liste des orateurs du jour, et qui a durement "travaillé" pour servir sa circonscription de Fariman/Sarakhs : même ses adversaires d'hier reconnaissent aujourd'hui la tâche accomplie. Son successeur ne paraît pas jouir de la même réputation, bien qu'il ait été brillamment réélu : ses critiques déplorent qu'il n'apparaisse jamais sur le petit écran faute de prendre la parole au *Majles* et, comble du sarcasme, doutent même qu'il sache écrire.

Dans la réalité, ce profil utilitariste du député compose évidemment avec des traits plus classiques ou traditionnels de l'homme d'importance. Hossein Ghazi-Zadeh s'était ainsi taillé un franc succès en remboursant ostensiblement au Parlement des indemnités de mission à l'étranger qu'il n'avait pas dépensées, dans un geste digne d'un vrai *javan-mard* mais aussi d'un authentique révolutionnaire, prêt à servir le peuple sans en tirer d'avantages pour lui-même. Pareillement Farhad Jafari, dont le look glabre, si prisé des lycéennes, suffisait à le faire figurer dans la catégorie des gens qui "pensent autrement", répondra à l'hebdomadaire *Khavarân* qui s'étonnait qu'il ne se soit pas targué, pendant

⁵⁶ *Keyhan*, 29.1.1375/1996. Pour M. Hachemi Rafsandjani, les deux qualités sont complémentaires : voir *Akhbar*, 7.12.1374/1996.

la campagne, de ses états de service au front : “Je ne pense pas que l'on doive tirer gloire d'avoir servi le peuple, ni se considérer comme son créancier”⁵⁷, montrant de la sorte que l'on peut se comporter simultanément en *javanmard*, en révolutionnaire et en “libéral”, pour reprendre le terme dont use la droite.

La conception utilitariste de l'action politique s'affirme de plus en plus à l'échelon local au détriment des représentations messianiques nationales qui ont longtemps eu cours. Le discours électoral des “Reconstructeurs” et des “indépendants” a suggéré de façon subtile cette équivalence entre le pragmatisme et l'action locale. Selon eux, si le bon élu est l’“homme du quartier” ou du “lieu” (*ahl-e maha*) comme le veut le sens commun, il est aussi l’“homme d'expertise” (*ahl-takhassos*), la même notion d'appartenance (*ahl*) étant utilisée dans les deux cas. Il n'y a pas de contradiction entre cette instance du local et la dimension nationale ou internationale. C'est parce qu'il est un “enfant du quartier” (*batcheh maha*) et qu'il partage la vie de ses électeurs que l'élu peut en servir les intérêts. Néanmoins ceux-ci sont désormais indissociables d'un contexte plus global : l'affirmation du localisme (ou du nationalisme) va de pair avec la volonté d'intégration au centre (ou au monde). Justement, la conception utilitariste du politique se reflète au sommet de l'Etat dans le registre que privilégie Ali-Akbar Hachemi Rafsandjani depuis 1989 : le Président de la République avait alors explicitement qualifié son gouvernement de cabinet “de travail” (*kâr*), au grand émoi de la gauche dirigiste. On peut mesurer le chemin parcouru en quelques années : cette thématique du “travail” est maintenant largement partagée par l'ensemble de l'échiquier politique, même si subsistent des nuances de sensibilité entre la droite, qui fait passer l’“équité sociale” avant le développement économique, quitte à laisser le bazar en être le garant, les Serviteurs, qui donnent la priorité au développement économique et singulièrement à l'investissement industriel, seul à même d'assurer la justice sociale, et la gauche, qui ne voit de salut que dans le développement de l'expression politique et des potentialités de la nation. Malgré les apparences, la charge émotive et conflictuelle de ces débats s'est beaucoup émoussée, les longues discussions autour des deux plans quinquennaux proposés par Hachemi Rafsandjani ayant en quelque sorte servi de bain de décantation. De ce point de vue, on ne le répètera jamais suffisamment, il y a moins un différend fondamental entre le Guide de la Révolution et le Président de la République qu'une complémentarité entre deux rôles distincts : ce dernier incarne les nécessités de l'action gouvernementale, de la “reconstruction”, du “progrès” (*pishraft*) et de la “fertilisation” (*âbâdâni*), le terme même qu'affectionnent le maire de Téhéran dans sa politique municipale, les affiches des Serviteurs, ou les électeurs de base lorsqu'il s'agit de louer le bilan de leur député dans leur ville. Cependant, la problématique du “travail” ou de la “fertilisation”, si elle ne suffit plus à départager les grands courants politiques, n'est pas en elle-même un facteur de consensus : elle ne peut naturellement servir la totalité des intérêts en présence et provoque inévitablement des conflits entre ceux-ci. Ces contradictions se retrouvent au sommet de l'Etat, où les stratégies économiques des différents acteurs ou des différentes factions peuvent s'avérer contradictoires, comme l'a montré l'éclatement d'un grand nombre de scandales financiers, par exemple dans le secteur bancaire, dans les administrations locales ou dans diverses branches de l'industrie. Elles marquent également la vie des circonscriptions. Ainsi, la “fertilisation” du

⁵⁷ Khavaran, 145-146, 1375/1996.

Khorassan, au sens précis du mot, implique de redoutables arbitrages en ce qui concerne la répartition de l'eau et des terres arables et l'affectation économique de ces deux ressources rares. Convient-il de préférer à l'agriculture de subsistance des cultures de rente ? Est-il raisonnable de continuer à exploiter la canne à sucre, la luzerne ou les cultures maraîchères alors qu'elles exigent des quantités importantes d'eau ? Ne vaudrait-il pas mieux favoriser l'industrialisation comme le pensent certains experts⁵⁸ ? Les députés ont à se prononcer sur ces alternatives qui concernent très directement leur circonscription. Par exemple, tel candidat aurait obtenu à Torbat-e Jam le soutien des propriétaires terriens qui souhaitaient voir lever l'interdiction d'exploiter une centaine de puits et qui avaient été déçus par l'échec du député sortant à obtenir cette mesure. L'intéressant est que ce candidat était appuyé par l'Astan-e Qods, qui avait elle-même fait fermer ces forages en arguant du niveau insuffisant de la nappe phréatique. De même, le député de Torbat-e Heydariyeh, Sahmi Hesari, un clerc qui avait inspiré un projet de raffinerie dans l'espoir que celle-ci serait construite dans sa ville, eut la désagréable surprise de la voir édiflée à Nichabour pour des raisons stratégiques et industrielles, bien qu'il eût menacé de s'immoler par le feu dans l'enceinte même du Parlement ; sa défaite aux élections de 1992 le dispensa d'une si pénible extrémité. L'exacerbation de ces conflits autour de l'eau, de la terre, des implantations industrielles, de la création de nouvelles entités administratives ne peut être exclue dans les années à venir, d'autant que la province doit être découpée en trois, à l'instar de l'Azerbaïdjan. D'une certaine manière, les élections médiatisent et institutionnalisent ces tensions. Mais elles sont également susceptibles de les dramatiser en engendrant des frustrations ou des dérapages. On peut en particulier remarquer que le Khorassan est relativement mal représenté au Parlement : 25 députés pour une population de plus de 6 millions d'habitants, à comparer, par exemple, aux 24 députés pour 4 millions et demi d'habitants de l'Azerbaïdjan de l'Ouest ou aux 12 députés pour 2,2 millions de l'Azerbaïdjan de l'Est.

Il est notamment un clivage que la procédure électorale exprime mal. Dans les faits, les sunnites, auxquels la Constitution ne reconnaît pas le statut de minorité, ont beaucoup de difficulté à occuper des fonctions administratives élevées et le découpage des circonscriptions rend difficile l'élection de l'un des leurs au Parlement. Les réticences de la classe politique et même d'un nombre notable d'intellectuels à cet égard s'expliquent en partie par les appréhensions que suscitent la guerre d'Afghanistan, l'immigration de travailleurs ou de réfugiés, la natalité, supposée très élevée, des sunnites, la puissance des réseaux narcotiques baloutches et les menées, au moins financières, de l'Arabie Saoudite dans la région. Le discours idéologique de la République islamique sur l'"unité" des musulmans ne change rien à l'affaire. Aujourd'hui, les élites sunnites paraissent investir les professions libérales pour assurer leur ascension sociale et la promotion de leur communauté. Mais l'état des villages à dominante sunnite dans le Khorassan indique une disparité préoccupante. De plus, les familles sunnites, singulièrement les familles immigrées, sont réticentes à envoyer leurs enfants dans des écoles chiites, et le taux

⁵⁸ Sa'dollah Velayati, "Nokâti chand pirâmoun-e manâbe' va masâel-e âb-e ostân-e khorâsân " [Quelques remarques concernant les ressources et les problèmes de l'eau dans le Khorassan], *Faslnâme tahghighât-e joghرافیâi*, 4, 1366/1997, pp. 80-103.

d'analphabétisme ou d'échec scolaire est particulièrement élevé⁵⁹. Hormis même les problèmes d'intégration sociale ou culturelle que posent les Afghans, la question de la représentation politique des sunnites revêt donc une certaine acuité : des villes comme Sarakhs, Taibad, Khâf, où ils sont majoritaires, n'ont pu envoyer l'un des leurs au Parlement parce qu'elles sont noyées dans des circonscriptions majoritairement chiïtes et que la candidature d'un sunnite semble être dans cette région une bataille perdue d'avance. Ainsi, à Khâf, aucun d'entre eux ne s'est présenté -contrairement aux élections de 1992 où ils avaient été quatre à tenter leur chance et où l'un d'eux n'avait été battu que de justesse - et leur vote s'est finalement porté sur un clerc chiïte, Habibollah Habibi. A Taibad, leur unique candidat, Abdolghassem Mowdoudi, un sociologue, n'a pas franchi la barre de la présélection. *A fortiori* les sunnites n'ont pas vraiment voix au chapitre dans les localités où ils sont minoritaires, comme à Torbat-e jâm, et ils sont d'ailleurs très largement absents des différentes instances en charge du processus électoral. Ce à quoi il faut ajouter les divisions des notables sunnites eux-mêmes, les *molavi*, dissensions qui ne facilitent pas leur accès au marché électoral. Bien que toute la lumière n'ait pas été faite sur ces événements, les émeutes de Mashhad en 1992, la destruction de la mosquée sunnite de Feyz et l'explosion d'une bombe dans le sanctuaire de l'imam Reza en 1994 suggèrent que la marginalisation persistante des intérêts spécifiques d'une fraction notable de la population, sous prétexte de clivage religieux ou culturel, ne se ferait pas sans risque.

Néanmoins c'est un enjeu beaucoup plus général qui se voit ainsi évoqué à partir de ce cas particulier : le problème de l'institutionnalisation de la médiation politique qui devrait dominer la scène dans les années à venir, compte tenu de l'hétérogénéité de la société iranienne et des transformations rapides qu'elle connaît. La notion de minorité est insuffisante et même impropre pour en rendre compte. D'une part, c'est aussi la représentation de catégories sociales qui fait difficulté : par exemple celle de la jeunesse, ou celle des banlieues récemment urbanisées, comme l'ont rappelé les émeutes du quartier de Kouy-e Tollâb à Mashhad en 1992, ou de la ville champignon d'Eslâm Shahr près de Téhéran en 1995. D'autre part, des groupes comme les sunnites du Khorassan, mais aussi les Baloutches, les Lors, les Arabes ou *a fortiori* les Azéri, outre le fait qu'ils ne sont pas eux-mêmes homogènes, ont avec le pouvoir central un rapport qui ne se résume pas à une extériorité pourvoyeuse de revendications autonomistes - à la différence, il est vrai, des Kurdes.

Conclusion

Dans leur ambiguïté, les élections législatives de 1996 ont ainsi mis en évidence le grand débat, ou plutôt les multiples débats qui agitent la République islamique dix-sept ans après sa naissance. Son principe de légitimité reste composite, relevant à la fois du "gouvernement du jurisconsulte" (*velâyat-e faqih*) et de la souveraineté populaire (articles 5 et 6 de la Constitution). Par définition, les élections sont au cœur de cette contradiction

⁵⁹ Papoli Yazdi, *op. cit.*

théorique mais elles sont aussi l'un des principaux moyens de la dépasser et l'un des moments privilégiés de ce dépassement dans le cadre des institutions de la République islamique, au fil de l'action quotidienne. De toute façon le problème n'est pas formulé sur le mode de l'alternative : si nul n'attaque directement ou publiquement le concept du *velâyat-e faqih*, nul non plus ne remet en cause le recours au suffrage universel que l'Imam Khomeyni qualifiait d'"unique critère d'évaluation". La République islamique semble décidée à vivre sur ces deux registres et à les concilier. Mais cela ne va pas sans polémiques ni tensions.

Se pose, en premier lieu et très classiquement, la difficulté d'arbitrer entre l'intérêt national et les intérêts particuliers, notamment les intérêts locaux dont les députés se font les avocats (*vakil*). En second lieu, on discute pour savoir si le titre de *velâyat-e faqih* que porte le Guide de la Révolution est d'ordre fonctionnel ou d'essence divine, s'il relève du *vekâlat* (principe de délégation) ou du *velâyat* (principe de transcendance). La gauche islamique respecte la fonction mais en a une acception constitutionnaliste selon laquelle, face à la loi, le statut du Guide équivaut à celui d'un simple citoyen ; elle conteste vigoureusement les interprétations "velayatistes" de l'Assemblée des experts. La droite, dans sa majorité, reconnaît au Guide cette position transcendantale qui lui donne notamment le pouvoir de dissoudre le Parlement. En laissant leur quotidien *Hamshahri* publier une série d'articles de l'ayatollah Javadi Amoli commentant d'un point de vue purement théologique - et non pas politique comme a feint de le croire *Resalat* - le livre de Mehdi Haeri Yazdi, *Hekmat va Hokumat* [La Science et le Gouvernement], interdit en Iran et favorable à une interprétation "vekâlatiste" du *velâyat-e faqih*, les Serviteurs semblent s'être rapprochés sur ce point également des thèses de la gauche, bien qu'ils donnent la priorité à l'action publique sur les discussions idéologiques. Mais il faut également noter que la droite elle-même n'est pas unanime en la matière, comme l'ont montré les conditions de l'accession d'Ali Khamenei au *mardja'iyat* en 1994. Les clercs ne sont pas les derniers à nourrir la réflexion et à contribuer par ce biais à la division des conservateurs qui se réclament d'eux⁶⁰. Ainsi, le champ religieux est animé par une pluralité d'écoles théologiques qui souvent dispensent également un enseignement général et qui sont aujourd'hui constituées en institutions nettement différenciées, dirigées par des conseils d'administration distincts et appuyées à des intérêts économiques divers, voire divergents. Ce réseau d'établissements publie un nombre assez considérable de revues dont le contenu religieux, certes, mais aussi philosophique, historique, social, culturel et politique traite du devenir du *hozeh*, du chiisme et de la République islamique. Trop souvent on s' imagine cette dernière sous la forme d'un régime théocratique qu'assurerait la dictature du clergé. La réalité est moins simple. Hormis même le fait qu'une fraction non négligeable des clercs s'est tenue à l'écart de toute activité politique, on assiste surtout aujourd'hui à une recomposition de ce rôle social. La défense de sa spécificité corporative ne semble plus être un enjeu crucial, dès lors qu'un nombre croissant de religieux participent pleinement, non pas seulement à l'exercice du pouvoir mais beaucoup plus largement à la vie de la société comme médecins, journalistes, députés, maires, militaires

⁶⁰ Voir une série d'articles publiés par l'hojjatoleslam Mohsen Kadivar, "Nazariyehâ-ye dolat dar feqh-e shi'eh" [Les concepts de l'Etat dans le *fiqh* chiite], dans l'hebdomadaire *Bahman*, 1-5, 1374/1996.

voire animateurs de télévision⁶¹. C'est en ce sens que le clergé a été un acteur de premier plan tout au long des élections, prenant position sur la qualification des candidats, sur les modalités de la campagne, sur les grandes affaires du pays et reconnaissant à l'acte du vote la qualité de "devoir" (*taklif*) légal, social, politique. C'est en ce sens aussi que Faezeh Hachemi déclarait à des journalistes, qui lui demandaient ce qu'il fallait voir sous l'opposition cléricale à ses initiatives et l'interrogeaient sur le poids des religieux dans les élections, que leur '*abâ* était "comme [son] voile" : autrement dit, le problème ne vient pas seulement des clercs en tant que clercs, et l'habit désormais ne fait plus le moine ! Cette sécularisation du clergé, son inscription dans la société sont indissociables d'autres mouvements de recomposition, tels que le rapprochement entre les intellectuels laïques, à "chapeau" (*mokallâ*), et les intellectuels à '*abâ* (*mo'ammem*), par exemple dans les colonnes de revues comme *Kiyan*, *Farzaneh*, *Zanan*, *Payam-e zan*, *Iran-e farda*.

Il apparaît en définitive que la dispute savante ou idéologique autour du *velâyat-e faqih* renvoie à des processus sociaux tangibles. L'un d'entre eux - et ce sera notre troisième point - consiste en la formation de groupes politiques qui se situent en deçà de partis proprement dits, mais qui conditionnent d'ores et déjà les termes de leur apparition éventuelle. Cette échéance est maintenant ouvertement évoquée par la quasi-totalité des acteurs politiques. Elle semble nécessaire à la rationalisation du jeu factionnel : seuls de vrais partis paraissent pouvoir assurer à la vie politique un minimum de transparence, discipliner les parlementaires, et arbitrer entre les intérêts locaux et l'intérêt national. Bien sûr, la gauche et les Serviteurs semblent plus enthousiastes à l'approche de cette perspective, et la droite ne cache pas une certaine inquiétude. Mais, comme l'a joliment dit Mohammad Javâd Laridjani, elle donne un peu l'impression d'un mauvais élève qui met les bouchées doubles à la veille de l'examen⁶², malgré les inquiétudes d'un Mahdavi Kani sur la politisation des clercs. Ici aussi, les conservateurs adhèrent à une thématique qui était avancée à l'origine par leurs concurrents. Néanmoins les partis de droite et de gauche, s'ils doivent se créer, procéderont de deux traditions organisationnelles assez distinctes. La droite se rassemble plutôt dans des "sociétés" (*jame'eh*), la gauche dans des "associations" (*anjoman*) : on parle ainsi respectivement de la Société du clergé combattant et de l'Association des clercs combattants. La connotation de ces notions est suffisamment lumineuse en Iran pour que se constitue une Société des associations islamiques des guildes et du bazar (de droite) dans le souci de se démarquer des associations islamiques des guildes (de gauche). Le passage au multipartisme sanctionnerait donc une tradition organisationnelle, tantôt associative, tantôt corporatiste, qui remonte pour l'essentiel aux années cinquante et qui a été historiquement la matrice de la pensée sociale de l'Islam. Néanmoins il n'est pas certain que la forme du parti puisse canaliser efficacement l'expression très fragmentée et diffuse des différentes mouvances politiques : nous l'avons vu, tant la gauche que la droite trouvent leurs relais dans une multitude d'institutions professionnelles, éducatives, religieuses, entrepreneuriales, plus ou moins

⁶¹ Il est intéressant de noter que, sur les 91 élus de la quatrième législature ayant suivi des enseignements cléricaux (y compris jusqu'au plus haut niveau de l'*ejtehad*, celui de la source d'imitation), 65 seulement se déclarent clercs (*mo'amem*) et en portent l'habit. Voir *Edâreh koll-e omur-e farhangi majles shorâ-ye eslâmi, Mo'arrefi-ye namâyandegân-e majles-e châhârom*, 1371/1992.

⁶² *Resalat*, 6.10.1374/1996.

autonomes, dont on peut se demander si elles ne tissent pas une "société civile" en bonne et due forme, et qui se ramènent difficilement à une représentation politique unitaire en raison du poids des intérêts locaux, personnels ou corporatistes.

Dans leur déroulement paradoxal, les élections législatives nous ont dévoilé les tendances légalistes et rationalisatrices de la société iranienne, et aussi bien d'autres choses. Si rationalisation et bureaucratisation il doit y avoir, celles-ci ne seront pas linéaires. Finalement, cette équivoque est rendue par le destin électoral des "Serviteurs" : ils ont d'une certaine manière échoué en tant que groupe politique, mais pas forcément comme mouvement de renouveau politique ; leurs idées, à bien des égards, se sont imposées comme la problématique légitime. La somme des parti(e)s n'est pas toujours égale au tout...

02/07/1996

**TEHERAN : TROIS FORMES DE PARTICIPATION POUR TRENTÉ SIÈGES A POURVOIR :
DECLARATION POLITIQUE / SOUTIEN DES CANDIDATS / PREPARATION D'UNE LISTE**

	DECLARATION	SOUTIEN	LISTE	
• Un groupe des Serviteurs de la reconstruction	☐	☐	☐	(30 candidats)
• Les Francs serviteurs de la reconstruction	☐			(All Ali-Asgari, PDG de la chaîne Radio)
• L'Assemblée des femmes	☐	☐	☐	(30 candidats)
• La Maison de l'ouvrier	☐	☐	☐	Liste commune avec les "Serviteurs"
• La Société islamique des chercheurs		☐	☐	(30 candidats)
• Les Azéris résidant dans le centre		☐	☐	(un seul candidat)
• Un groupe de préparateurs de la résurrection du Mahdi		☐	☐	(24 candidats)
• L'Alliance de la ligne de l'Iran	☐	☐	☐	(30 candidats)
• L'Alliance d'un groupe d'indépendants du Grand Téhéran		☐	☐	
• Les Yazdis résidant à Téhéran		☐	☐	
• Noyau culturel des étudiants Yazdis de l'Université de Téhéran		☐	☐	
• Les mille professeurs de l'Université		☐	☐	
• Un groupe des compagnons du Parti de la République islamiste	☐			
• Ansâr-e Hezbollah	☐			(4 candidats dont 1 femme)
• Un groupe de juristes du pays, "la communauté du juste milieu"			☐	Liste commune avec la Société du clergé combattant
• Jam'iyyat Motala'efeh	☐			
• Mouvement coopératif islamique		☐		
• L'Assemblée de défense des valeurs de la Révolution islamique	☐	☐	☐	(30 candidats)
• La Société du clergé combattant de Téhéran		☐	☐	(30 candidats)
• Les clubs sportifs		☐		
• L'Assemblée des amis de l'art		☐	☐	(un seul candidat)

Annexes

LES SIX LISTES DE PARRAINAGE A TEHERAN

Nom et prénom des candidats en ballottage pour le deuxième tour + les deux élus du 1er tour Par ordre des suffrages obtenus		La Société du clergé combattant de Téhéran	Les Serviteurs	L'Assemblée pour la défense des valeurs de la Révolution	L'Assemblée des femmes de la République islamiste	L'Alliance de la ligne de l'imam	Indépendants
Nategh Nouri		x	x	x	x		
(Mme) Hachemi			x		x		
1	Abu-Torabi	x	x	x	x		
2	Sheybari	x	x		x		
3	Mousavi Hoseyni	x		x			
4	(Mme) Dasgerdi	x	x	x			
5	Shabestani	x	x	x			
6	Rohani	x	x	x	x		
7	Bâhonar	x		x			
8	Movahhedi	x	x	x			
9	Landjani	x					
10	Sarhadizâdeh		x	x	x	x	
11	Najafâbâdi	x	x	x			
12	Doâi	x	x		x		
13	(Mme) Jalodârzâdeh		x		x		
14	Nouri		x	x	x	x	
15	Asghari	x	x		x		
16	Mahjoub		x	x	x		
17	(Mme) Fayâzbakhsh	x					
18	Moln		x	x		x	
19	(Mme) Ramezânzâdeh		x	x	x	x	
20	Yahyavi	x		x			
21	Asgarolâdi	x		x			
22	Ghafoorifard						x
23	Nabavi	x		x			
24	(Mme) Nosakht	x		x			
25	Akrami	x		x			
26	(Mme) Salâhi	x					
27	Savodj	x					
28	Sadr	x		x			
29	Tehrani-Fard	x					
30	Ansari		x	x	x	x	
31	Taghavi	x		x			
32	Zargar	x					
33	Alviri		x				
34	Khamoushi	x					
35	Malekzadeh		x				
36	(Mme) Dastghayb				x	x	
37	Khalegi		x	x	x	x	
38	(Mme) Behronzi	x					
39	Jafari	x					
40	Ashouri		x		x		
41	Nabavi					x	
42	Moezzi	x		x			
43	Badamchiyan	x					
44	Tagavimanesh		x		x		
45	Akrami		x			x	
46	Etemâdi		x				
47	Afrouz						x
48	Hojat		x				
49	Rahbari		x	x			
50	Koushki		x		x	x	
51	Tajeran		x		x		
52	(Mme) Moghaddasi		x		x		
53	Salamati					x	
54	Rahmabi		x				
55	Abd-Khodai			x			
56	(Mme) Noghani						x

Source : Iran 26/12/74/98